

PÔLES

WWW.ENTREPRISES-AIX.COM

ACTU



N° 90
JUN 2026

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRES DE

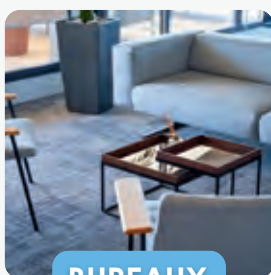
Bureaux, locaux d'activités, locaux commerciaux ou terrains ?

VOUS SOUHAITEZ

Valoriser, vendre, louer ou faire gérer ?

CONFIEZ-NOUS VOS LOCAUX PROFESSIONNELS

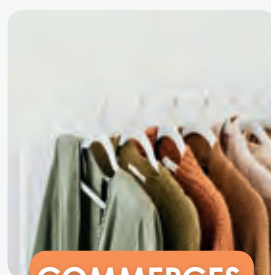
Acteur de référence en **immobilier d'entreprise** sur le Pays d'Aix, nous nous appuyons sur **un réseau actif d'entreprises**, d'investisseurs et de décideurs pour vous accompagner **la commercialisation et la gestion** de vos actifs.



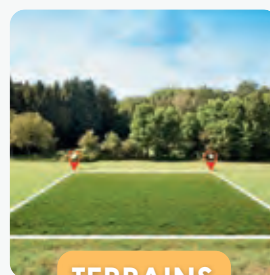
BUREAUX



ACTIVITÉS



COMMERCES



TERRAINS

Nos zones d'intervention :

Pays d'Aix - Pays Salonais - Étang de Berre - Pays de Martigues

VACANCE PROLONGÉE ? INCERTITUDE SUR LE PRIX DE VOTRE ACTIF ?

Réduction des délais
de commercialisation

Valorisation optimisée
de votre bien

Accompagnement
jusqu'à la signature



4,8/5

263 AVIS CLIENTS
IMMODVISOR

Besoin de commercialiser votre bien ?

Contactez-nous :  04 42 399 399



info@figuiere.com



04 GRAND ANGLE

4 Santé du dirigeant

10 DOSSIER ENVIRONNEMENT

10 Le cycle de l'eau

12 Fiche technique : économie d'eau chaque goutte compte

14 DOSSIER MOBILITÉ

10 La mobilité au centre des préoccupations du PAAP

17 PORTRAITS

18 Ginger

20 Options

22 Café Gilberte

24 Marcel & Fils

26 CLUB ENTREPRISES

26 Petit-déjeuner d'accueil

28 Tour du propriétaire : Monext

29 Tour du propriétaire : CFA

30 Retour sur Numer'ia

36 ACTU

42 CQFD

49 ON THE ROAD AVEC L'ACA

51 QUOI DE NEUF

Agenda, arrivées, déménagements, départs, fusions

En couverture : COGEP - ©Yohann SProd photographe



Tél : 04 42 24 40 26
Maison des Entreprises - 45, rue Frédéric Joliot
13290 Aix-en-Provence - contact@entreprises-aix.com
www.entreprises-aix.com



330, rue Guillaume du Vair
13290 Aix-en-Provence

Directeur de la Publication :
Jean-François Dubost

Responsable de la rédaction :
Patricia Marcellet

Comité de rédaction :
Véronique Majourel, Laureline Lamothe, Philippe De Saintdo, Bernard Figuière, Estelle Dubertrand, Martine Debette, Christian Debette

Ont collaboré à ce numéro :
Martine Debette, Christian Debette, Véronique Majourel, Laureline Lamothe, Ingrid Cappoen, Association Média-Production, La Creative Family

Conception et réalisation :

La Creative Family
Photos : Unsplash, Envato, Canva - Tous droits réservés
Impression : Caractère Imprimeur
Distribution ciblée et gratuite de 2500 exemplaires.
Dépôt légal 4^e trim 2024 - ISSN 1161-725X



GRAND ANGLE



Santé du dirigeant : agir en amont et se faire accompagner !

TEXTE : MARTINE DEBETTE

Pilier de l'entreprise, le dirigeant est soumis à de nombreuses obligations. Entre des textes législatifs de plus en plus contraignants, régulièrement contradictoires, et que nul n'est censé ignorer. Entre les responsabilités, les risques, l'obligation de résultat et les objectifs de chiffre d'affaires permettant de payer ses salariés, il porte une lourde responsabilité.

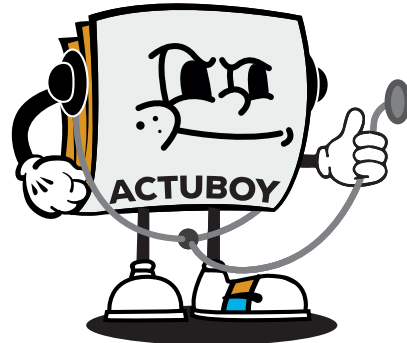
Du coup, même s'il n'a pas le droit à l'erreur, sous peine d'être sanctionné ou pointé du doigt, il lui arrive d'oublier qu'il n'est qu'un humain et que, peut-être, il met sa santé en danger, faute de temps à lui consacrer.



La santé du dirigeant : le premier capital immatériel de l'entreprise

Souvent pointé du doigt, les dirigeants sont généralement les plus mal lotis en termes de santé. La performance de leur entreprise passant la plupart du temps en priorité, ils ont du mal à s'arrêter. Pourtant, la santé du dirigeant est le premier capital immatériel de l'entreprise.

« Longtemps restée dans l'angle mort des politiques de prévention, la santé des dirigeants apparaît aujourd'hui comme un enjeu majeur, à la fois humain et économique. Entre surcharge mentale, isolement et pression décisionnelle, le dirigeant cumule des facteurs de risque spécifiques. Face à ces constats, Santé au Travail Provence élargit progressivement son champ d'action pour intégrer cette population particulière », explique Camille Perrin, directrice marketing ST Provence. Elle explique qu'une étude, menée par l'Observatoire Amarok* et le LABEX Entreprendre de l'Université de Montpellier, a permis



d'évaluer le risque de burn-out chez 1925 dirigeants. Un risque mesuré par un score compris entre 1 et 7. Au-delà de 4, le danger devient significatif. Il est évalué selon la fatigue au travail, l'impuissance, la sensation d'être sans valeur, la lassitude, etc.

Si le score final est compris entre 4 et 7, on estime que le potentiel burn-out peut survenir avec un risque notoire pour la santé. Or, ce score a fortement augmenté pendant les confinements. Cette hausse est liée à ce que l'on appelle « l'épuisement d'empêchement », c'est-à-dire la fatigue liée à l'adaptation permanente.

Fait notable : le top 4 systématiquement identifié (difficulté à dormir, déception, fatigue, « j'en ai marre ») s'est fait détrôner par deux arguments en 2020. En effet, alors en pleine période de confinement, « je me sens impuissant » et « je me sens coincé » sont les deux arguments principaux mis en cause.

Parallèlement, les traits salutogènes, un concept développé par le sociologue médical Aaron Antonovsky qui désigne une approche se concentrant sur les facteurs favorisant la santé et le bien-être, plutôt que d'étudier les causes des maladies, ont eux aussi augmenté : la capacité à s'adapter, à assumer les conséquences de ses actions, à résoudre les problèmes, à donner du sens à ses actions, etc.



*L'Observatoire Amarok, une association qui s'intéresse à la santé physique et mentale des travailleurs non-salariés (TNS) : dirigeants de PME, commerçants, indépendants, professions libérales et artisans.

Ce que dit la loi !

La loi du 11 octobre 1946 a posé les bases de la santé au travail en rendant obligatoire la création des services médicaux du travail... pour les salariés. Les dirigeants ont donc eu obligation d'organiser le suivi de santé de leurs salariés, mais leur propre santé n'était pas prise en compte. Plus de 50 ans plus tard, la « loi de modernisation sociale » du 17 janvier 2002 a renforcé la prévention. Toutefois, seuls les salariés continuent à être concernés.

Cependant, des programmes spécifiques ont progressivement vu le jour, certains centres de santé proposant des bilans complets pour les chefs d'entreprise. Comme le Programme de prévention des risques professionnels pour les travailleurs indépendants, mis en

œuvre par le Régime Social des Indépendants (RSI). La loi du 8 août 2016, dite « loi El Khomri », relative au travail, a consacré le suivi individuel du travailleur. Elle a permis une meilleure adaptation du suivi médical et une mobilisation accrue des professionnels de santé.

Il a fallu attendre la loi du 2 août 2021 pour l'instauration d'une avancée majeure. Désormais les articles L 4621-3 et L 4621-4 consacrent et citent explicitement les expressions « travailleurs indépendants » et « chef d'entreprise ». Ainsi, le suivi de santé du dirigeant est reconnu au même titre que celui des salariés. L'enjeu consiste désormais à proposer des solutions adaptées à la réalité des chefs d'entreprise.

Source : Legifrance.gouv.fr.

3 questions à François-Xavier Michaux, directeur ST Provence :



François-Xavier Michaux

La santé au travail est-elle réservée uniquement aux salariés ?

François-Xavier Michaux : Non. Au contraire. Santé du dirigeant ou santé du salarié, il n'y a pas d'exclusivité, ni de concurrence. Ce n'est pas parce qu'il y a un suivi du salarié que le dirigeant ne peut pas bénéficier de nos services.

Le médecin du travail peut être perçu comme l'allié de l'employeur par les salariés ou du salarié par les employeurs. Le médecin est neutre et il est important, voire indispensable, qu'il puisse assurer une prise en charge en amont, plutôt que dans l'urgence. Très avant-gardiste, STP a décidé, il y a plus de vingt ans, que la cotisation payée pour les salariés incluait le chef d'entreprise. Déjà à l'époque, il pouvait être suivi, mais peu en ont profité. Aujourd'hui, nous insistons beaucoup sur cette opportunité qui concerne également les indépendants, y compris les

auto-entrepreneurs, qui sont de plus en plus nombreux, et qui, jusqu'à la loi de juin 2021, étaient considérés comme quantité négligeable, délaissés. Aucune solution de suivi par les services de prévention ne leur était accessible.

Les chefs d'entreprises sont-ils moins sensibles à leur santé ?

Oui et non. Aujourd'hui, il y a un effet pervers auquel il faut sensibiliser les dirigeants qui ne se préoccupent pas de leur santé. Ils ont une entreprise à faire tourner et, dans 90% des cas, ceux qui viennent nous voir sont déjà sous l'eau. Ils ont besoin d'être accompagnés et d'aménagement de poste. De ce fait, nous ne sommes plus en mode prévention, mais en mode sauvetage et nos actions se trouvent limitées. Comme le dit l'expression : mieux vaut prévenir que guérir.

C'est-à-dire ?

Il faut agir en amont... et en aval ! En parallèle du suivi médical, et dès lors que le dirigeant d'entreprise, salarié ou non, commence à sombrer et que ce n'est plus seulement de l'ordre du médical, nos médecins, nos psychologues, nos infirmiers peuvent orienter le chef d'entreprise vers nos partenaires.





Camille Perrin

Nous nous sommes rapprochés de 60 000 Rebonds et Cairel3, deux associations qui accompagnent les entrepreneurs en difficulté. L'objectif est qu'ils apportent leur aide sur les volets qui complètent notre champ d'action, pour la gestion de leur entreprise.

3 questions à Camille Perrin, directrice marketing

Quel constat chez ST Provence sur la santé de ces profils ?

Camille Perrin : En juin 2021, l'AIPALS, service de santé au travail implanté à Montpellier (34), a publié une étude concernant la santé du dirigeant dans le contexte de la crise sanitaire. Le bilan est sans appel : plus d'un dirigeant sur deux présentait un risque de burn-out parmi les 256 chefs d'entreprise ayant répondu, dont 53,2% de dirigeants de TPE dont la fragilité est d'autant plus grande. La fatigue, la déception, la lassitude et surtout l'impuissance sont mis en cause. Et 42,5% des répondants se disent isolés, voire très isolés, tandis que 89,9% sont sujets au stress, à différentes échelles (11,9% déclarent être « extrêmement stressés »).

Quels sont les points de faiblesse des dirigeants ?

Encore tabou, le risque de burn-out est très important. Selon l'observatoire Amarok, 17,5 % des dirigeants de TPE/PME présentent un risque d'épuisement. Un burn-out qui présente des particularités : installation progressive souvent inaperçue (fatigue, irritabilité, perte de sens), difficulté à demander de l'aide, crainte de renvoyer une image de faiblesse.

Selon le Baromètre Santé des dirigeants (Malakoff Médéric) cité par ADP, on retrouve l'isolement décisionnel, un tiers des dirigeants déclarant ressentir un isolement marqué, ainsi qu'une surcharge de travail chronique : 39 % d'entre eux travaillent plus de 50 heures par semaine. Autre point de faiblesse avec la difficulté à préserver la frontière entre vie pro et vie perso et la dégradation de leur état de santé : 82 % déclarent souffrir d'au moins un trouble physique ou psychologique (contre 71 % en 2024)

Source : Baromètre Fondation MMA / Bpifrance Le Lab (édition 2025). Plus de 7 dirigeants sur 10 jugent leur état physique ou mental dégradé.

Et leurs points forts ?

Il y a surtout leur forte capacité de résilience et d'adaptation, ainsi que leur autonomie dans l'organisation du travail, sans oublier leur engagement et leur sens des responsabilités. Mais ces forces peuvent s'avérer être des faiblesses lorsqu'elles se traduisent par de l'isolement et un faible recours aux dispositifs d'aide. Je pense que nombreux sont les dirigeants qui pourraient se reconnaître dans un ou plusieurs de ces points. ST Provence a mis en place, en 2025, des groupes d'échanges entre pairs pour rompre l'isolement et des sensibilisations sur l'accompagnement aux fonctions dirigeantes. Ainsi que des ateliers de gestion du stress/risques psychosociaux (RPS) toujours disponibles.



+ en accès libre :
Fiches, lien vers site internet





DOSSIER

Environnement



LE CYCLE DE L'EAU

TEXTE : MARTINE DEBETTE

L'eau, un bien précieux qu'il convient de protéger

Qu'est-ce qui différencie la Terre des autres planètes connues ? Et quel est l'élément indispensable à la vie que l'homme recherche partout dans l'univers ? L'eau, bien sûr !

Tourner un robinet pour avoir de l'eau, potable qui plus est, un geste devenu banal... qui n'existe pourtant que depuis le 19^e siècle en France et qui n'a été généralisé à tout le pays qu'en deuxième partie du 20^e siècle. Un geste qui cache toute une industrie avec de nombreuses spécialités et de nombreux opérateurs.

Dans ce dossier environnement, nous vous présentons les grandes étapes et les grands opérateurs qui permettent, au Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence, d'être alimenté en eau pour des usages multiples : eau potable, process industriels, arrosage des espaces verts, défense incendie ou encore, même si on l'oublie souvent quand on parle du pôle d'activités, l'irrigation agricole.



**La ressource :
Société du Canal
de Provence**

En premier lieu, d'où vient l'eau brute distribuée sur le PAAP ?
« Elle vient directement et principalement du Verdon, via le

canal de Provence », indique la Société du Canal de Provence (SCP) qui assure cette distribution. Elle achemine cette eau brute grâce à un vaste réseau de canalisations, barrages et réservoirs. Durant l'hiver, les barrages hydroélectriques des lacs de Sainte-Croix et de Castillon accumulent des réserves qui sont partiellement restituées en période estivale. En année normale, seul un tiers de ces stockages est utilisé. Avec 225 millions de m³ d'eau stockée et dédiée au Canal de Provence, les capacités de stockage représentent d'ailleurs la base du système.

Des outils de télégestion se chargent d'ajuster les prélèvements aux besoins réels et d'éviter les pertes. L'eau éventuellement en surplus étant elle-même stockée dans des bassins de retenue et jamais rejetée en mer.

Un système imaginé après la Seconde Guerre mondiale qui représente un véritable cadeau fait aux générations suivantes.

Concernant les entreprises disposant de contrats d'eau brute, appelée communément l'eau du canal, la SCP rappelle que les mesures de restriction, en cas de sécheresse, sont encadrées par des arrêtés préfectoraux et différenciées selon les usages (économiques, agricoles, particuliers), avec un système de niveaux d'alerte gradués.

Un bien précieux que nous devons (absolument) utiliser avec sobriété !

Une fois l'eau brute arrivée sur le PAAP, un autre acteur entre en jeu, la Régie des Eaux du Pays d'Aix (REPA). Cet établissement public industriel et commercial assure la production, le stockage et la distribution de l'eau potable. Il collecte également les eaux usées et en assure le traitement.

Pour le PAAP, les usines de potabilisation se situent à Saint-Eutrope pour le nord et à Font Couverte pour le sud. Concernant les eaux usées, elles sont envoyées jusqu'à la station d'épuration (STEP) Ouest située au lieu-dit Bastide Blanche à côté de la D65 vers Roquefavour. À la sortie de cette STEP, l'eau transite par une zone de rejet végétalisée, composée d'une dizaine d'étangs, avant de se déverser dans l'Arc.

La REPA attire l'attention des entreprises sur les rejets non domestiques. Ces dernières doivent disposer d'autorisations spécifiques et, selon la nature des effluents, signer des conventions dédiées. En cas de suspicion de pollution, des contrôles peuvent être engagés pour identifier l'origine des installations. Elle rappelle également l'existence d'aides financières, mobilisables via l'Agence de l'Eau, pour accompagner les projets de réduction des consommations et de dépollution.



Distribution après compteur : La Société des Eaux de Marseille

La réduction des consommations fait d'ailleurs partie des préoccupations de la Société des Eaux de Marseille (SEM). Filiale du groupe Veolia, la SEM intervient principalement après compteur et accompagne les entreprises dans la sobriété hydrique. Elle propose une optimisation des consommations en mettant en œuvre des outils tels que la sectorisation des réseaux internes, la pose de compteurs divisionnaires, avec télérelevés, ce qui permet une détection rapide des

surconsommations. Afin de localiser les éventuelles fuites, elle peut déployer des techniques spécialisées telles que la détection acoustique, l'injection de gaz traceur ou encore la détection canine.

Toujours dans le but d'économiser cette précieuse ressource, la SEM encourage la gestion raisonnée des usages. Arrosage connecté, équipements hydro-économes, récupération des eaux pluviales ou réutilisation des eaux usées pour certains usages internes sont, non seulement bons pour la planète, mais peuvent également, après amortissement, être bons pour le portefeuille.



Milieu aquatique et prévention des inondations : Menelik

Si cette situation ne se produit pas souvent, et heureusement, il arrive que l'eau, surtout celle tombée du ciel, se déverse en trop grande quantité. C'est là que l'EPAGE Menelik (établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau créé entre la Métropole Aix-Marseille-Provence, l'agglomération Provence Verte et 57 communes des Bouches-du-Rhône et du Var) entre en jeu. Titulaire de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), Menelik intervient à l'échelle des bassins versants se jetant dans les étangs de Berre et de Bolmon. Parmi ses missions, on retrouve l'entretien écologique des berges, la restauration des rivières, les études hydrauliques, les programmes de réduction de la vulnérabilité aux inondations, le suivi des débits et de la qualité de l'eau et la gestion des crises.

En conclusion, grâce à la répartition des compétences décrite ci-avant, le PAAP dispose d'un circuit, et d'un cycle de l'eau, qui se révèle assez performant pour sécuriser et préserver cette ressource stratégique. Chaque structure s'inscrit dans une solidarité territoriale permettant de soutenir les territoires les plus exposés. L'enjeu est clair : préserver durablement la ressource car l'eau, c'est la vie !

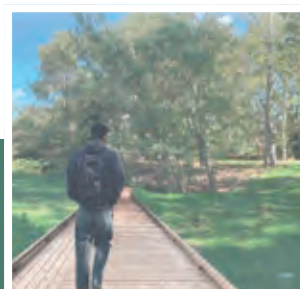
LA PETITE JOUINE FUTUR ÉCRIN DE VERDURE ET DE FRAÎCHEUR DU PAAP

Comme évoqué dans les précédents chapitres, les entreprises du PAAP bénéficient d'un approvisionnement en eau fiable, tant en qualité qu'en quantité, favorisant ainsi leur développement. Et, savez-vous qu'un cours d'eau naturel de près de cinq kilomètres traverse le pôle d'activités avant de rejoindre l'Arc ?

Ce cours d'eau, baptisé la Petite Jouine, pourrait prochainement jouer un rôle central dans le verdissement du PAAP. C'est en tout cas l'ambition qui se dessine aujourd'hui, confortée par une étude menée par les étudiants du Master 2 Urbanisme et Aménagement de l'IUAR Aix-Marseille.

En effet, l'aménagement des berges de la Petite Jouine permettrait de créer un véritable espace de détente et de loisirs accessible aux salariés du PAAP : un lieu propice à la promenade, à la pause ou encore à la pratique d'une activité physique.

Ce projet participerait pleinement à l'évolution du label Parc+. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détail dans les prochains numéros de Pôles Actu.





Découvrez notre fiche technique dédiée au Livre Blanc RSE « Économie d'eau », désormais disponible sur notre site internet :

www.entreprises-aix.com

Toutes les fiches sont consultables en ligne pour accompagner vos démarches éco-responsables.

ÉCONOMIE D'EAU CHAQUE GOUTTE COMPTE !

À L'ÉCHELLE NATIONALE

Dans un contexte où la gestion responsable des ressources est plus cruciale que jamais, maîtriser sa facture d'eau n'est pas seulement une question d'économie, mais aussi synonyme d'une gestion plus durable de l'eau. Au-delà des objectifs du **PLAN EAU 2023** fixant la réduction de 10% des prélèvements à horizon 2030, les entreprises se doivent de mettre en place les mesures appropriées pour garantir une utilisation efficace et responsable de l'eau.



À L'ÉCHELLE RÉGIONALE PLAN OR BLEU DE LA RÉGION SUD

voté en 2023 prévoit notamment de

- promouvoir la sobriété de tous les usages de l'eau et dans tous les secteurs professionnels
- développer l'innovation dans le domaine de la réutilisation des eaux usées traitées

Les projets de transition énergétique, d'innovation écologique et de pratiques durables sont soutenus.

À L'ÉCHELLE DU BASSIN RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

12^{ème} programme 2025-2030
de l'Agence de l'Eau



+25 % de budget (520 M€/an) par rapport au 11^{ème} programme pour soutenir des objectifs ambitieux en matière de sobriété de l'eau avec des actions élargies aux acteurs économiques.

- Adaptation aux **changements climatiques**
- **Qualité** de l'eau
- **Solidarité** entre les territoires
- Reconquête de la **Biodiversité**.



L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse soutient des études et travaux d'économie d'eau portés par les entreprises soit "individuellement" (pour des consommations >2000m³/an) ou "collectivement" ainsi également que des actions de communication, de sensibilisation ou d'amélioration de la connaissance.

Fiche ECO3 :

Sobriété en eau des activités industrielles et économiques

Fiche IND1 :

Réduction des pollutions de nature industrielle



Un grand merci aux entreprises rédactrices pour leur précieuse contribution à l'élaboration de ces fiches techniques.

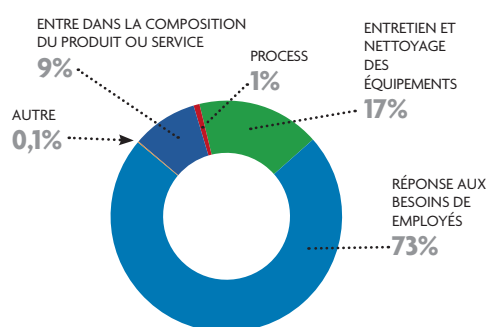


ENTREPRISES, DES SOLUTIONS SUR MESURE SONT À VOTRE DISPOSITION POUR OPTIMISER VOTRE CONSOMMATION D'EAU

Quelle est la répartition de la consommation d'eau par usage en entreprise ?

Une enquête de la CCI PACA en juillet 2024 a permis de mettre en évidence que 73% de l'eau consommée par les entreprises est utilisée pour répondre aux besoins de ses employés. Il est donc essentiel de sensibiliser et d'impliquer les employés dans les efforts de réduction de la consommation d'eau.

Répartition moyenne des usages de l'eau en entreprise (tous secteurs confondus)



Restez informé sur la situation de sécheresse sur vigieau.gouv.fr/

Afin de vous accompagner dans votre démarche d'optimisation de votre consommation d'eau, prenez rdv avec un expert de la gestion de l'eau via

contact@entreprises-aix.com

Comment suivre sa consommation ? l'optimiser ou la réduire ?

Comptage intelligent en temps réel pour un suivi précis des consommations et alertes en cas de consommation anormale;



Détection de fuites grâce à des technologies innovantes adaptées au contexte : site industriel, entrepôt logistique, immeuble de bureau...;

Optimisation des usages avec des équipements hydro-économiques et de l'arrosage connecté

Réutilisation des eaux non conventionnelles (eaux usées, eau de pluie...) pour une gestion durable de la ressource : réinjection dans les process de fabrication, lavage de sols, de voirie ou de véhicules, défense incendie, recharge de nappes phréatiques, arrosage, irrigation...



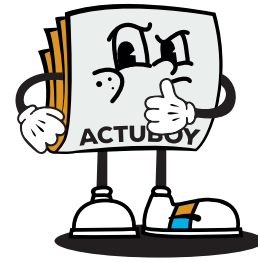
DOSSIER

MOBILITÉ



Vous trouverez en cahier central de ce magazine, la carte de toutes les lignes de transports en commun qui desservent le Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence. À garder sous le coude !

TEXTE : MARTINE DEBETTE



La mobilité au centre des préoccupations du PAAP

Commençons ce dossier mobilité par un petit rappel. Depuis 2019, la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) oblige les entreprises de plus de 50 salariés à discuter de la mobilité dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO). L'objectif principal est de réduire l'usage de la voiture individuelle dans l'espoir d'améliorer la qualité de l'air, fluidifier le trafic routier et réduire le stress lié aux trajets domicile/travail.

PDMEC : qui est concerné ?

Si un accord est signé dans le cadre de la NAO, les entreprises sont dispensées de Plan De Mobilité Employeur (PDME). Si aucun accord n'est signé, elles doivent le construire ou intégrer un PDMEC (Plan De Mobilité Employeur Commun) qui, lui aussi, les dispense de PDME.

En 2025, l'Association des Entreprises du pôle a lancé l'élaboration d'un PDMEC, actuellement en cours de finalisation, avec une trentaine d'entreprises qui ont profité de l'opportunité. Un document réalisé avec le concours du conseil Mobipro, service gratuit de la métropole Aix-Marseille-Provence qui aide les entreprises à créer leur PDME. Toutes les entreprises qui souhaitent établir leur PDME peuvent les contacter : mobipro@mpmetropole.fr



Augmentation de la taxe transport

Face au « trou » de 123 M€ dans le budget de la métropole Aix-Marseille-Provence, de nombreux élus métropolitains ont évoqué l'idée d'une augmentation du versement mobilité, appelé souvent taxe transport, versé par les entreprises, et qui passerait de 2 à 3% de la masse salariale.

Stéphan Guérin, responsable de la commission MobiPôle, a profité de la visite du préfet de région sur le PAAP pour affirmer la position des entreprises : « On ne peut que s'offusquer de ce dispositif car, en face de cette augmentation, on ne parle pas d'économie dans le budget de fonctionnement de la métropole. Chaque année, les entreprises du PAAP versent 170 M€ sans avoir de retour suffisant en termes de transport. C'est inacceptable ».

Liaison avec le Relais de Saint-Pons

Revenant sur le projet de Tech Valley, Stéphan Guérin a complété : « Tech Valley, c'est 2 500 salariés en plus, près de l'Ensosp. Il faudra bien solutionner la liaison routière avec le Relais de Saint-Pons et, peut-être, une sortie d'autoroute à Eguilles ». Des propos renforcés par Jean-François Dubost : « Après avoir agréé une première aide européenne sur le projet BHNS, nous souhaitons agréer une deuxième ligne d'aide, connectée directement à Réarm Europe, qui permettrait de compléter l'investissement en infrastructure de sécurité et également la liaison avec le relais de Saint-Pons ».



AUDIT



PREVENTION



CONSEIL



ASSURANCES
BLANCHARD

Votre partenaire courtier
Depuis plus de 150 ans!

info@assurances-blanchard.com

04.42.907.907

Groupe SAGA - 1285 Rue André Ampère CS 70535 - 13593 - Aix-en-Provence CEDEX 3 - N° ORIAS 07000235 - RCS AIX58B23 - Siret 581 620 234 00053



Retraite**expertise**

Cabinet de juristes & conseillers spécialisés en droit retraite



Plus de 25 ans d'expertise

Retraite**expertise**, implantée à **Marseille** et **Paris**, ouvre une agence au cœur du pôle d'activités Actimart d'**Aix-en-Provence**, pour accompagner tous ceux et celles qui souhaitent anticiper leur retraite, un enjeu stratégique face à la complexité de notre système de retraite.

Parce que chaque carrière est différente, Retraite**expertise** adapte son accompagnement à votre situation : salarié, indépendant, fonctionnaire, expatrié / travailleur détaché ou chef d'entreprise. Un expert dédié, une analyse complète, des solutions concrètes.

Nous avons également des solutions pour la gestion des fins de carrière des salariés en entreprise.

Une équipe à taille humaine proche de ses clients !

☎ 04 91 67 59 16

1140 rue Ampère-Actimart bât. UB1, entrée C-allée des banquiers-13290 Aix-en-Provence

contact@retraiteexpertise.com | www.retraiteexpertise.com

PORTRAITS



Ginger
Options
Café Gilberte
Marcel & Fils



© Ginger

TEXTE : MARTINE DEBETTE

Ginger

Prélever, analyser, diagnostiquer, recommander, crédo de Ginger CEBTP

Implanté sur le PAAP par le biais de quatre filiales, le groupe Ginger met son expertise au service de tous les acteurs de la construction, de l'aménagement et du développement durable.

Si Ginger CEBTP représente le navire amiral de l'entité aixoise, Ginger BURGEAP, spécialisé dans le domaine de l'environnement, Ginger DELEO, déconstruction, démantèlement nucléaire, réemploi des matériaux de construction et désamiantage, et Ginger LECES, mesure d'émission de gaz, complètent l'ancrage régional du groupe. Un groupe qui s'est développé essentiellement par croissance externe à partir du rachat, en 1997, du centre expérimental et d'études du bâtiment et des travaux publics, plus connu sous son acronyme, CEBTP. David Moreau, directeur de l'agence aixoise de Ginger CEBTP détaille les différents métiers de cette ancienne entité de la fédération nationale du bâtiment : « Nous réalisons des études géotechniques, ainsi que des

contrôles extérieurs de chantier lors de constructions de chaussées, d'ouvrages en béton armé ou de réalisation de terrassement. Nous prélevons des échantillons de matériaux, béton, ferrailles, sol, enrobés, etc. que nous analysons dans nos propres laboratoires afin de vérifier leur qualité et conformité. Nous réalisons également des diagnostics d'ouvrages d'art existants ou de bâtiments ».

Des spécialités qui s'exercent sur de nombreux sites de la région comme les routes et autoroutes, le parking Krypton à Aix-en-Provence, la corniche Kennedy à Marseille ou actuellement pour la construction de la nouvelle ligne ferroviaire entre Marseille et Nice, le plan écoles de Marseille ou encore la réhabilitation des



© Ginger

cités de la Castellane ou de la Bricarde. Si Ginger CEBTP est associé à de grands projets régionaux, il travaille également pour les particuliers : « Nous avons des contrats-cadres avec des assureurs qui nous mandatent pour des expertises de maisons individuelles. Certains particuliers nous contactent directement pour bénéficier de cette expertise ».

Un niveau de qualification élevé

Des études qui nécessitent un haut niveau de qualification pour la bonne cinquantaine de collaborateurs de l'agence aixoise de Ginger CEBTP : « Environ 60% de notre effectif est constitué d'ingénieurs et 30% de techniciens. Les 10% restants travaillent dans les secteurs plus administratifs. Quant à Ginger BURGEAP, elle compte une quinzaine de collaborateurs dont 90% d'ingénieurs. Pour les quatre entités du groupe basées à Aix, cela représente 85 personnes, soit une des plus grosses agences de France. Dans le groupe, toutes activités confondues, nous avons une bonne centaine de métiers différents. Une chaîne de métiers qui se complète avec une synergie entre les entités », indique David Moreau.

Un groupe en pleine mutation

Si en 2024 le chiffre d'affaires du groupe Ginger était réalisé à 80% en France métropolitaine et outre-mer, aujourd'hui ce pourcentage est tombé à 50%. 2025 a, en effet, vu le rachat de deux grandes sociétés d'environ 800 personnes chacune, ABS au Canada et HPC en Allemagne. Aujourd'hui, Ginger réalise un chiffre d'affaires annuel de 470 millions d'euros avec 4 300 collaborateurs répartis au sein de 160 agences, dont une soixantaine en France. Un maillage serré qui traduit la volonté d'être près des clients et des lieux d'intervention.

Le groupe ne se repose pas sur ses lauriers et entend poursuivre son développement par le biais de nouvelles spécialités : « En laboratoire, avant de lancer des projets de dépollution des sols en place, nous étudions différents procédés afin de trouver le plus adapté aux besoins. Un sujet qui concerne notamment les décharges ou sites pollués sur le littoral. Le maître d'ouvrage peut ensuite choisir ce qui lui convient le mieux. Nous développons également l'analyse des microplastiques dans les sols. Une recherche qui va s'étendre de plus en plus. Autre axe de développement avec des missions de maîtrise d'œuvre de réparation pour des petites interventions comme la reprise d'une poutre béton par exemple », complète David Moreau avant de conclure : « Tous nos métiers sont des métiers passion ! ».



David Moreau

© Ginger



Ginger CEBTP

1030 Rue Jean René Guilibert Gauthier de la
Lauzière

Tél : 04 42 99 27 00

Mail : cebtp.aix@groupeginger.com

TEXTE : MARTINE DEBETTE

Options

L'option haut de gamme des réceptions



Lucy Litkowiec et David Chenot-Pozzo

Implantée sur le PAAP depuis 2004, après avoir quitté Vitrolles, Options est une entreprise spécialisée dans la location de matériel pour réceptions et évènements.

Fondée en 1981, à Paris, par Jacques Poinot (nom qui est l'anagramme d'Options !), le cœur de métier de l'entreprise, repose sur les arts de la table (vaisselle, linge, etc.), ainsi que la location de mobilier (tables, chaises, buffets, bars) et de matériel de cuisine (échelles pâtisseries, étuves, équipements techniques, etc.). « Nous nous adaptons à tout type de réception, qu'il s'agisse de professionnels, de grands dîners de gala très chics aux petites réceptions plus modestes. Options n'est pas un simple service de location, c'est une expérience à part entière car nous accompagnons nos clients depuis la construction du projet jusqu'à la facturation », indique Lucy Litkowiec, commerciale de l'agence d'Aix-en-Provence.

À l'affût des tendances

Le passage par le showroom donne le ton sur le niveau de prestation proposé par Options. Le client y découvre une décoration soignée, ainsi que de nombreuses idées d'agencement ou de style. « Nous sommes très à l'écoute de nos clients et futurs clients, de leurs suggestions, de leurs remarques. D'ailleurs, nous les accueillons régulièrement, en petit comité, pour des sessions de talk-Options. C'est-à-dire une visite de nos locaux, avec présentation de notre matériel, etc. Nous les laissons observer et échanger entre eux, ce qui leur permet de réseauter, et, bien sûr, nous répondons à leurs questions. C'est très important pour nous d'être toujours à l'affût des tendances et, bien sûr de leurs besoins », explique Lucy Litkowiec.

Un accompagnement de A à Z

Pour que tout soit parfait le jour J, les équipes d'Options travaillent sur des visuels afin de connaître les attentes, envies et besoins des clients. Via un concepteur de tables en ligne, directement accessible depuis le site Internet, ils peuvent « jouer à la dinette » avec tout le matériel Options pour obtenir un rendu 3D et un QR code qu'ils peuvent flasher pour obtenir un visuel en réalité augmentée. « Nous ajoutons des petites touches d'innovation à notre métier et c'est très bien accueilli par nos clients qui peuvent visualiser, se projeter. Le sud de la France est vraiment très prisé par les clients étrangers qui ont un certain budget. Durant la saison estivale, la moitié de notre clientèle vient des États-Unis », souligne Lucy Litkowiec. En saison hivernale, l'activité est plus calme et le nombre de mariages diminue. Ce qui permet d'assurer la maintenance et l'entretien du matériel, dans une logique durable de réutilisation. « Le groupe Options comptant quatorze entités, les collections qui ne sont plus à la mode dans une région sont envoyées vers un autre site du groupe où elles sont encore très demandées. C'est un éternel tourbillon de matériel qui circule entre toutes les entités », insiste la commerciale.

Internalisation des activités

Un des éléments clefs du modèle d'Options est l'internalisation de toutes ses activités : transport assuré via ses chauffeurs et sa propre flotte de camions, gestion logistique en interne. Ou encore une blanchisserie intégrée, une innovation initiée par l'entité d'Aix-en-Provence et reprise ensuite par l'ensemble du groupe. Un choix qui, par rapport à la sous-traitance, garantit une meilleure qualité de service, plus de réactivité et une maîtrise complète de la chaîne de production.





© M.Debette

Options cinéma et têtes couronnées

Il arrive, et c'est plutôt régulier, qu'Options Aix-en-Provence intervienne sur des événements prestigieux comme le mariage de personnalités telles que Cédric Grolet, Sophie Turner et Joe Jonas, d'Éric Antoine (le présentateur magicien), ou encore celui de la princesse Charlotte de Monaco. L'entreprise a également réalisé plusieurs prestations pour Emmanuel Macron, au Cap Brun. Elle travaille aussi régulièrement sur des tournages et séries télévisées. « Les derniers en date sont la série Alter Ego, avec Éric Cantona, et Le Sens de la fête, d'Éric Toledano et Olivier Nakache, qui retrace l'histoire d'un traiteur. À cela, s'ajoutent des galas, des événements sportifs, comme au Stade Vélodrome, et dans des lieux emblématiques de la région : grands hôtels, etc. », précise la commerciale d'Options.

Management et culture d'entreprise

Lors de la visite de l'entreprise, nous avons été agréablement surpris de l'ambiance qui y régnait. Entre les sourires des membres du personnel et les échanges que nous avons partagés, on ressentait une cohésion d'équipe. Ce que nous a confirmé notre interlocutrice : « Notre directeur, David Chenot-Pozzo, a un style de management très participatif qui nous permet de nous exprimer, de soumettre nos idées, de les argumenter et de donner le jour à certaines idées, bonnes ou mauvaises,

mais en général plutôt bonnes puisque nous participons tous ensemble à la réflexion via des groupes de travail qui ont conduit à innover. C'est le cas, entre autres, de la conception de la fameuse table silhouette. Cette cohésion crée également une synergie qui nous permet de trouver rapidement, ensemble, des solutions aux imprévus, aux problèmes que nous rencontrons pour satisfaire nos clients ».

Options

Fondé en 1981, le groupe compte 14 entités en France, deux en Espagne, deux en Suisse, deux au Benelux et deux en Angleterre.

Options Aix-en-Provence emploie vingt salariés permanents, ainsi que des intérimaires et des CDD en haute saison.

Son territoire s'étend de l'Hérault au Var en passant par deux départements des Alpes.

En décembre 2025, Options a acquis la norme ISO 20121 qui permet de mettre en œuvre un système de management responsable, appliqué à l'activité événementielle.

Options

375, rue Mayor de Montricher,
Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence.

Email : options.aixenprovence@options.net

04 86 91 16 64.



© Café Gilberte

TEXTE : MARTINE DEBETTE

Café Gilberte, amitié et tradition au service de la restauration.



Amies de longue date, Alice et Lucie ont ouvert le Café Gilberte le 31 octobre 2023. Leur objectif ? « Offrir une proposition culinaire saine et gourmande pour le déjeuner ».

Alice Delmas et Lucie Gaumier se connaissent depuis leurs études en hôtellerie-restauration, en 2015. Elles ont suivi le même parcours, d'abord à l'école hôtelière Vatel à Nîmes, avant de poursuivre par un master à l'Institut Paul Bocuse, à Lyon, où elles se sont spécialisées. Lucie a opté pour l'aspect financier et Alice pour le volet entrepreneurial. L'idée d'entreprendre ensemble s'étant imposée très tôt dans leurs discussions, et ces formations complémentaires allaient dans le sens de la construction de leur projet.

« Dans un premier temps, nous avons toutes les deux eu envie de faire nos propres expériences, sans jamais perdre le contact. Je suis partie au Chili, où mon conjoint était muté, à Santiago. Lucie a obtenu un poste à Paris, dans le Groupe Accor. Puis il y a eu le Covid et nous sommes toutes deux revenues chez nous, dans le Sud », indique Alice.

Le PAAP en ligne de mire

En 2023, les deux associées quittent leurs emplois respectifs et se mettent en quête d'un local. Alice imagine plutôt un concept store en centre-ville. Lucie préférerait une zone industrielle... comme le PAAP... où elles trouvent finalement ce qu'elles recherchent. « Nous sommes tombées sur cette ancienne adresse de restauration, rue Louis Armand. Il y avait déjà quelqu'un sur le coup, mais nous avons eu de la chance car ça n'a pas été concrétisé », sourit Alice. Ensuite, il a fallu entreprendre des travaux pour réinventer et personnaliser l'espace. Du sol au plafond, tout est repensé. Les co-gérantes mettent alors la main à la pâte, mais pas en pâtisserie, épaulées par leurs proches et quelques artisans amis de la famille, pour finalement ouvrir le 31 octobre 2023. Depuis, les deux compères ont

continué à faire évoluer le lieu, notamment en extérieur, jusqu'à atteindre une capacité d'une soixantaine de couverts, plus une bonne vingtaine en terrasse. Et d'autres projets sont en train de germer.

Un héritage précieux

À l'instar du nom de l'établissement, en référence à leurs grands-mères paternelles qui, toutes les deux, se nomment Gilberte, l'ambiance se veut conviviale et chaleureuse. « Au cœur de notre cuisine, il y a un héritage précieux, qui nous vient de nos grand-mères. Chaque recette est imprégnée d'une histoire et d'une tradition qui ont traversé les générations, avec amour et passion », souligne Alice Delmas. Les menus changent chaque semaine, en fonction des produits locaux, frais et de saison, et aussi de leurs envies. « Chez nous, il n'y a pas de surgelé ! L'hiver, nous proposons des plats mijotés, que nous appelons des cocottes, toujours un clin d'œil à nos grands-mères. L'été, nous faisons évoluer nos recettes en fonction des produits de saison, puisque nous privilégions les circuits courts. Et nous nous adaptons aux régimes, qu'ils soient végétariens ou alimentaires, en proposant six plats, deux entrées et trois desserts », précise Alice. De quoi satisfaire tous les palais, et tous les goûts.

Une ambiance familiale

Lorsque l'on pénètre dans le restaurant, on est tout de suite séduit par le cadre et l'ambiance. On se sent comme à la maison ou chez des amis. « Au fil des mois, des relations privilégiées se sont créées avec nos clients, dont certains sont des fidèles depuis l'ouverture. Nous les connaissons, nous nous appelons par les prénoms, ce qui crée une ambiance très familiale. C'est très agréable au quotidien. Et il y a ceux qui découvrent notre restaurant et qui reviennent. Grâce à notre clientèle, le bouche-à-oreille nous est favorable », souligne Alice avec un large sourire.

Oser les associations...

« Nous sommes très attentifs au dressage. Lucie est très minutieuse et aime ajouter des détails qu'on ne trouve pas dans des restaurants classiques, proposer des associations auxquelles on ne s'attend pas forcément. Ce qui a surpris certaines personnes qui ont vu arriver deux nénettes qui proposaient, par exemple, du végétarien et qui pensaient que nous ne ferions que des plats à base de graines. Ils ont très vite compris que ce n'était pas le

cas. Il nous est arrivé de convaincre certaines personnes de goûter des aliments qu'elles n'aimaient pas... et de se régaler ! ».

Savoir rire des loupés et des imprévus !

« On travaille avec des fûts de bière, pressurisés, et on est censées les dépressuriser avant de les jeter pour faire sortir le gaz. Sauf que... un jour, nous avons oublié de le faire. Lorsque nous avons jeté le fût à la poubelle, il a éclaté et s'est transformé en une fontaine, ou plutôt en une pluie de bière qui nous a bien trempées ».

« Lucie est une spécialiste des lasagnes, qu'elle ne rate jamais. Enfin, presque. Ce jour-là, il y a eu un souci avec le four et, au moment du service, il a fallu trouver un plan B car les lasagnes n'étaient pas cuites. Ce qui a beaucoup amusé nos clients (nous moins), loin d'être fâchés. Certains d'entre eux nous chambrent encore lorsque ce plat est au menu ».

Une équipe 100% féminine

Aux côtés d'Alice et de Lucie, trois employées, que des femmes, Lisa et Emma, en CDI. Sans oublier Marie, l'apprentie, parce que la transmission, c'est important !



Alice et Lucie

© Café Gilberte



CAFÉ GILBERTE
 bonjour@cafegilberte.fr
 Tél. 06 80 27 33 88

TEXTE : MARTINE DEBETTE



Marcel & Fils

En novembre 2025, Emmanuel Dufour, le créateur du groupe Marcel & Fils, dont une des 68 boutiques est implantée à La Pioline, a racheté le groupe Bio&Co. Il a accepté de nous conter la (belle) histoire de son entreprise.



Emmanuel Dufour

© Marcel & Fils

PA : Qu'est-ce qui vous a motivé à acquérir Bio&Co ?

Emmanuel Dufour : Depuis sa création, en 2008, Marcel & Fils s'inscrit dans une dynamique de croissance. Son développement repose, à la fois sur l'ouverture de nouveaux magasins bio, et aussi sur des acquisitions, le tout dans des proportions globalement équivalentes. Avec Bio&Co, nous reprenons un réseau de sept magasins qui a vu le jour il y a plus de 25 ans, à Aix-en-Provence, par un couple d'entrepreneurs. Les deux entreprises sont complémentaires. Elles proposent des produits bio certifiés, alimentaires et non alimentaires, avec un cahier des charges très clair. Elles ont une histoire locale, un positionnement ancré qui repose sur le plaisir, le goût, la cuisine, le partage, la bonne table, la joie. Et elles sont surtout implantées en zone commerciale, avec des surfaces allant de 500 à 700 m².

Comment se porte le marché ?

Après une contraction observée en 2022 et 2023, sous l'effet de l'inflation, notre marché a repris des couleurs et repart globalement à la hausse, comme le montrent les ventes des enseignes spécialisées. Cette reprise est également favorisée par la réduction de l'écart de prix entre les produits conventionnels et les produits bio. En effet, la flambée du coût des engrais chimiques, liée à la

hausse des prix du pétrole, a davantage impacté certains produits conventionnels, ce qui a resserré les écarts. De nombreux produits du quotidien sont aujourd'hui très accessibles en bio, notamment les fruits et légumes, qui ne sont pas forcément plus chers que dans les circuits classiques.

Est-ce que votre développement passe par la croissance externe ?

La croissance externe est un moteur de développement historique pour Marcel & Fils. Et un choix encore plus stratégique alors que le marché s'est contracté. Il n'était pas vraiment judicieux de rajouter des magasins dans des secteurs déjà bien pourvus. D'autant plus que certains réseaux nationaux en ont fermé.

Cette croissance externe va consolider le marché et nous permettre d'acquérir une taille un peu plus importante, de gagner un peu de poids dans les négociations avec nos fournisseurs, et d'avoir des synergies. Quant à la complémentarité géographique, elle est parfaite entre les implantations de Marcel & Fils, et celles de Bio&Co. Les deux sociétés sont nées sur le territoire aixois et tous nos magasins, au nombre de soixante-huit, sont majoritairement situés en Provence, mais pas seulement.



© Marcel & Fils



© Marcel & Fils

MARCEL & FILS



© Marcel & Fils



© Marcel & Fils

“
Emmanuel Dufour :
« Depuis sa création en 2008, Marcel & Fils s'inscrit dans une dynamique de croissance ».
 ”

MARCEL & FILS, EN CHIFFRES

Création en
novembre
2008

Siège social
 à **Venelles**

68
 points de vente
 en propre
 (pas de franchise),
 dont un à La **Pioline**

+ de **850**
 salariés
 Un chiffre d'affaires
 global d'un peu plus
160M€

Quelle est la genèse de Marcel & Fils ?

J'ai créé Marcel & Fils en 2008. C'est une deuxième vie professionnelle très différente de la première puisque j'avais une entreprise qui mettait en place des réseaux commerciaux à l'export. Une activité qui m'a occupé durant une quinzaine d'années et que j'ai vendue en 2007 pour me tourner vers un secteur qui résonnait beaucoup pour moi qui suis consommateur bio, proche de la nature et aimant cuisiner. À cette époque, le marché des réseaux spécialisés bio était dominé par des petites surfaces de vente en centre-ville. Il commençait seulement à s'ouvrir vers des périphéries de villes, avec des surfaces plus importantes. On ne craignait pas de s'installer auprès de grandes surfaces pour être sur le parcours des courses alimentaires des clients. Donc, Marcel & Fils est le fruit de convictions personnelles, une opportunité d'activité sur un marché de niche qui ne représentait que 2 à 3% des dépenses alimentaires. Marcel & Fils a, à la fois, bénéficié et contribué à cette croissance.

Un petit mot sur le choix du nom ?

Comme tous les entrepreneurs, choisir un nom est difficile. On arrive plus facilement à savoir ce qu'on ne veut pas que ce qu'on veut et il y avait déjà beaucoup d'enseignes portant le mot bio. Ce qui peut créer une confusion. Ce que j'apprécie dans un commerce, en tant que client/consommateur, c'est la relation humaine. C'est-à-dire le conseil, la bienveillance, l'accueil, le sourire et la gentillesse. Je me suis dit que le choix d'un

prénom serait une belle façon d'incarner cette relation humaine. C'est ainsi que j'ai choisi le prénom de mon papa, Marcel.

Pourquoi ce choix ?

Pour la petite histoire, lorsque j'étais gamin, mon papa dirigeait une usine derrière laquelle il avait créé un potager. J'aimais l'aider à faire la cueillette. Un jour, il m'a dit : « Tu vas cueillir les haricots verts ». Ce que j'ai fait avec plaisir, sauf que... j'ai cueilli tous les haricots verts, qu'ils mesurent un centimètre ou dix centimètres de long. Bon je me suis fait un peu engueuler, mais il a compris qu'il y avait un petit défaut de briefing et de formation de son apprenti. C'est là que j'ai commencé ma carrière, à cinq ou six ans, dans un potager ! Quand j'ai choisi le nom Marcel et fils, c'est parce que j'avais quand même envie d'indiquer que le fils y était pour quelque chose, étant donné que c'est moi qui ai créé l'entreprise ! Et je trouvais que c'était sympa de faire un clin d'œil à l'histoire, de faire un clin d'œil à la transmission, un clin d'œil à l'histoire d'un père et de son fils. Marcel est un beau prénom, bien connu en Provence. C'est un nom qui résonne et nous permet d'avoir un territoire de marque vierge puisque les autres enseignes ont des noms vraiment différents. Nous sommes les seuls à avoir un nom un peu décalé, un peu original. Et mon papa, qui est âgé de 87 ans, est très fier de se promener dans les rues de Royan avec un sac Marcel & Fils, et de raconter à ses copains et ses copines que l'histoire de son fils en a emprunté son prénom.

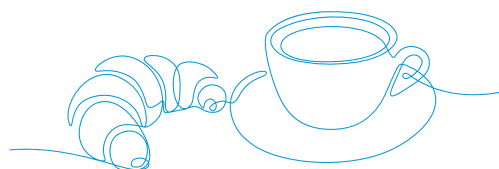
PETIT-DÉJEUNER D'ACCUEIL



© Média Production

26 FÉVRIER 2026

PETIT-DÉJEUNER D'ACCUEIL DES NOUVELLES ENTREPRISES



Le traditionnel petit-déjeuner d'accueil des nouvelles entreprises a une nouvelle fois réuni de nombreux professionnels du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence. Cet événement a permis aux entreprises récemment installées de se présenter et de faire connaissance avec les acteurs présents.

Chaque structure a pu partager son activité avant de poursuivre les échanges autour d'un café et de viennoiseries dans une ambiance conviviale. Un rendez-vous apprécié qui favorise les rencontres entre professionnels et contribue à développer les synergies locales.



Le Tracteur

CLUB ENTREPRISES

LES ENTREPRISES :



E=MC2 CONSULTING
Morgann ROUGERON



CREATIVE FAMILY
Nicolas HOANG
Mélicha GRIMALDI
Yohan BLASQUEZ
Mélanie LIM
Aurélié SECCO



ACA
Philippe DE SAINTDO



ARENA
Vincent LAURENT



PAUC
Nicolas JAMMES



LOXAM
Jean Philippe SINI



OPEXLEASE
Arnaud DUPIRE



OPTIONS
Rory GARNERET
Karine LAVILLE



STUDIO LE BOUDOIR
Eva PARATCHA



COMATER
Vanessa DELABORDE



www.anova-securete.com



Anova



Alarme



Vidéosurveillance



Contrôle d'accès



Automatisme

• (Portail, barrière levante, borne escamotable)

De l'installation des systèmes jusqu'à la maintenance et le SAV, Anova s'appuie sur des années d'expertises.

Un savoir-faire familiale transmis depuis 45 ans pour sécuriser vos espaces professionnels et personnels.

Un besoin, un contact

04 42 58 16 87

gk@anova-securete.com

380, Rue Claude Nicolas Ledoux
Pôle d'Activités d'Aix -13290 Aix-en-Provence

TEXTE : MARTINE DEBETTE

LE TOUR DU PROPRIÉTAIRE

À LA DÉCOUVERTE DE MONEXT

Le 19 mars, le Club entreprises a fait escale chez Monext. L'occasion, pour la plupart des participants, de découvrir, à la fois, l'activité de cette entreprise et son tout nouveau bâtiment.

Saviez-vous que 40% des transactions de paiement en France passent par une technologie développée sur le PAAP ? Il est fort probable que, lorsque vous faites des achats, vous utilisez, sans en avoir conscience, les services de Monext. Le rôle de Monext est de mettre en relation les utilisateurs finaux, que vous êtes en tant que particuliers, dès lors que vous réglez un achat par l'intermédiaire d'un des acteurs bancaires de l'industrie du paiement, tels que Visa, Mastercard ou autres, en France comme à l'étranger. La mission de Monext est de sécuriser ces transactions de paiement en un temps réduit, inférieur à la seconde, quels que soient le jour, l'heure, la banque de l'entreprise et celle du commerçant, ainsi que le pays.

« Nous avons donc un rôle de connexion technologique avec des services à valeur ajoutée pour que le paiement soit le plus fluide possible, même si payer est toujours un peu douloureux ! », a indiqué, non sans humour, Guillaume Prin, président du directoire Monext. Il a ajouté : « Mais c'est aussi très frustrant d'être chez un commerçant et de ne pas pouvoir utiliser le moyen de paiement qui vous va bien ». Du côté des entreprises et des commerçants, l'enjeu de sécurité et de bon fonctionnement est tout autant important puisqu'il participe au développement de leur chiffre d'affaires.

Des bureaux à haute valeur ajoutée

Si les participants ont été impressionnés par le niveau technologique de Monext, ils l'ont été également par l'environnement de travail proposé aux salariés. Le nouveau siège social de Monext, tout simplement appelé M, est un bâtiment de 6 000 m² niché dans un espace boisé naturel de 30 hectares. Spécialement conçu pour faciliter le travail à distance, il est connecté au monde entier. Locaux flambants neufs de grande qualité, tout comme le mobilier, grands espaces de travail, possibilité de se détendre sur le rooftop ou dans des salles dédiées, de déjeuner en intérieur comme en extérieur, de pratiquer le sport, etc. Autant d'éléments qui contribuent à la sérénité des salariés, sans oublier leur productivité !

MONEXT, TOUTE UNE HISTOIRE !

Monext a été racheté en 2010 par Crédit Mutuel Arkea, groupe de banques de détail. Depuis une quarantaine d'années, le groupe a privilégié la croissance organique, principalement en France, et compte une quarantaine de filiales spécialisées dans tous les secteurs d'activités : banque d'entreprise, services, etc.,



© Média Production

Afin d'inciter les salariés à lutter contre la sédentarité, Monext a établi un partenariat avec Endonora, application de parcours sportifs audio-coachés en extérieur. Des parcours de 5, 10 ou 13 km sont proposés en profitant des espaces boisés et en chaussant les baskets au bureau !

TEXTE : MARTINE DEBETTE

CAMPUS DES MÉTIERS

À LA DÉCOUVERTE DU CFA MÉTROPOLITAIN CAMPUS DES MÉTIERS

Le 30 avril, c'est au CFA métropolitain Campus des métiers, géré par la Métropole Aix-Marseille-Provence, que le « Tour du propriétaire » a fait escale. L'occasion, pour nombre de participants, de découvrir le lieu, ainsi que les 39 formations diplômantes, du CAP au BAC+2. « Trois grandes filières professionnelles sont représentées : les métiers de l'automobile (mécanique, automobile et moto), carrosserie, et peinture en carrosserie.) Les métiers du goût (cuisine, boulangerie, pâtisserie, service en restauration), et les métiers des services (vente/commerce, esthétique, coiffure, art floral) », a indiqué Jérôme Causse, directeur du CFA Métropolitain.

De nouveaux objectifs et formations

« Notre CFA propose de nouvelles formations courtes. Destinées à un public de professionnels actifs, en formation continue, elles ont vocation à leur permettre de renforcer leurs compétences au sein des équipements de qualité du CFA », a précisé Jérôme Causse. « L'habilitation électrique », axée sur la prévention des risques d'origine électrique sur les véhicules, d'une durée de deux jours, est destinée aux techniciens, mécaniciens, chefs d'atelier du secteur public ou privé, éligible au CPF. Autre nouveauté, « hygiène alimentaire en restauration commerciale », également d'une durée de deux jours, est une formation préventive de la sécurité alimentaire, à destination des personnels de la restauration, food-truck, boulangerie du secteur privé ou public.



© Média Production

Un CFA ouvert aux entreprises

« Nous travaillons à la formation des salariés des entreprises. Nous sommes ravis de vous recevoir dans ce lieu qui, par définition, est ouvert aux entreprises. Nous pouvons également vous accueillir pour des séminaires, pour des déjeuners dans notre restaurant d'application, du mardi au vendredi, à des tarifs très compétitifs », a expliqué Jérôme Causse qui cherche également « des têtes » pour les apprentis en coiffure et esthétique.

LE CFA MÉTROPOLITAIN CAMPUS DES MÉTIERS AIX EN BREF

1 000 apprentis,

Plus de **800 entreprises** partenaires, de toutes tailles.

Plus de **50 professeurs**,

89,5% de réussite aux examens,

De **84 à 100%** de sortie positive vers l'emploi post-formation,

100% de réussite pour les apprenants en CAP maintenance véhicules-moto, BP art du service, CS technique du tour, CAP employé polyvalent de commerce, CAP esthétique.

Plus de quarante ans d'histoire et d'expérience

C'est en 1979 que le CFA Sainte-Victoire voit le jour en plein cœur d'Aix-en-Provence. Les locaux devenant étroits et inadaptés, le CFA déménage au Jas de Bouffan (Aix-en-Provence) en 1995. En 2004, Maryse Joissains, maire d'Aix-en-Provence, le transfère à la communauté d'agglomération du Pays d'Aix (CPA). En 2016, avec la création d'Aix-Marseille-Métropole (AMP), le CFA devient « CFA métropolitain Campus des métiers ». Nouveau déménagement en septembre 2020, au cœur du PAAP, dans des locaux flambants neufs, modernes et bien équipés, sur une surface de 8 500 m².

TEXTE : MARTINE DEBETTE

NUMER'IA

NUMER'IA OU COMMENT S'ADAPTER À LA TRANSITION NUMÉRIQUE

PAAAP
Pôle d'Activités Aix-en-Provence

PÔLE D'ACTIVITÉS AIX-EN-PROVENCE
Maison des Entreprises – Association des Entreprises
45, rue Frédéric Joliot, 13290 Aix-en-Provence
04 42 24 40 26

NUMER'IA

LES RENCONTRES DU NUMÉRIQUE

CONFÉRENCES / DÉBATS

Venez rencontrer des spécialistes du numérique directement sur leur stand

Le 9 avril dernier, l'Association des Entreprises du pôle d'activités a organisé la première édition du salon Numer'IA. Un événement dédié à la transition numérique.

C'est la toute nouvelle commission Digipôle, animée par Frédéric Sémanaz, créateur de la société Semi Informatique, et David Marquié, société SI Web, qui a imaginé et mis en œuvre ce salon destiné à informer les chefs d'entreprises des évolutions dans le domaine du numérique. Un vaste sujet que les entreprises ne peuvent éluder tant il est devenu un élément clé de leur fonctionnement et de leur développement. Deux voies d'information du public ont été proposées. La première a permis aux visiteurs d'aller à la rencontre des divers spécialistes afin d'échanger sur leurs propres problématiques, besoins et spécificités. Matériel de visioconférence, maintenance et infogérance informatique, matériel de télécommunication, cybersécurité, intégrateur de systèmes de sécurité ou encore financement, assurances et spécialiste de la propriété intellectuelle, autant de domaines, plus ou moins attrayants, qu'aucune entreprise ne peut, ni ne doit, ignorer sans prendre des risques pour son avenir.

La deuxième voie a pris la forme de conférences traitant, par le biais de professionnels, des sujets d'actualité dont vous trouverez, pages 31 à 34, un résumé. Des conférences qui ont rassemblé un nombreux public et

qui, si l'on se réfère aux questions posées, ont rencontré un franc succès.

Si Frédéric Sémanaz regrette que les entrepreneurs et dirigeants ne se soient pas plus mobilisés, la satisfaction affichée par les personnes présentes incite les organisateurs à réfléchir, dès à présent, à la prochaine édition.



TEXTE : MARTINE DEBETTE

NUMER'IA

CONFÉRENCE TÉMOIGNAGES DE CYBER ATTAQUES



© Média Production

Phishing, malware, ransomware, spyware, ou encore supply chain attack, autant de mots anglais que l'on peut classer dans la rubrique des cyberattaques. Derrière ces anglicismes, se cachent des techniques qui ont, pour la majorité d'entre elles, un objectif principal, vous soutirer de l'argent !

Trois conférenciers ont abordé ce sujet sensible sous l'angle des processus d'attaques et de leurs conséquences.

Etienne Brasseur, responsable de la sécurité des systèmes d'information à la Société des eaux de Marseille (SEM) dresse un point de situation de ce qui s'apparente à une course entre entreprises et pirates informatiques : « Depuis la guerre en Ukraine, nous constatons que le risque étatique se développe. Il s'adresse surtout aux grosses sociétés à des fins de déstabilisation, de sabotage, de vol de brevet, de rançonnement, c'est très multiforme. Ils ne s'attaquent pas directement à nous mais à notre supply chain, les petites sociétés qui gravitent autour des grosses. À titre d'exemple, certains pays ont tenté de couper l'eau lors des Jeux Olympiques de 2024 ! ».

Renaud Peuteuil, chargé d'affaires flux et solutions de paiement au CIC, est stupéfait de la technicité employée par certains pirates. « Un directeur administratif et financier (DAF) d'un de nos clients a reçu un mail de son président dont le bureau est à côté du sien. Il évoque, dans le plus grand secret, des règlements à effectuer afin d'acquérir une entreprise concurrente. Le style d'écriture et le langage du président ont été étudiés et imités par

les pirates. Comme le DAF avait interdiction d'évoquer cela devant les collaborateurs, ils n'en ont jamais parlé de vive voix et, en trois semaines, 450 000€ ont été virés sur ordre du faux président ».

Il s'avère d'ailleurs, qu'en cas de fraude, la faille est bien souvent humaine. « Nous faisons des campagnes internes en envoyant des mails à tous les collaborateurs, avec promesse de billets gratuits par exemple. Malgré des campagnes de sensibilisation permanente, 20% continuent de cliquer. Il faut avoir en tête que si quelque chose est gratuit, c'est que le produit c'est vous ! »

Même si cela n'empêche pas de faire preuve de vigilance au quotidien, il est bon de savoir que les fraudes peuvent faire l'objet d'un contrat d'assurance spécifique. Fanny Blanchard, des Assurances Blanchard, accompagne ses clients sur l'ensemble des risques dont la cybercriminalité : « En cas d'incident nous avons un numéro d'urgence joignable 24h/24. Des sociétés spécialisées identifient par où sont rentrés les pirates et ferment les portes. Ensuite, ils regardent ce qui a été piraté, s'il y a eu vol de données et si celles-ci sont sur le dark web. Ce qui est très important, c'est que l'entreprise ait une sauvegarde déconnectée du serveur. Ensuite vient l'aspect juridique, communiquer auprès de la CNIL et auprès de ses clients et fournisseurs. Les pertes d'exploitation et le paiement d'une rançon sont également assurables ».

TEXTE : MARTINE DEBETTE

NUMER'IA

CONFÉRENCE : COMMENT INTÉGRER L'IA GÉNÉRATIVE DANS VOTRE ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ?



© Média Production

Un sujet qui a fortement intéressé la quarantaine de participants et qui a mis l'accent sur les avantages de l'IA, avant d'aborder un point très important dont il faut avoir conscience, celui des risques liés à son développement.

Mais avant toute chose, qu'est-ce que l'IA générative ? Cécile Demai, France Talents et Transition, donne la réponse : « Comme son nom l'indique, l'IA générative est celle qui génère une réponse, ou un travail, uniquement si on lui demande. En clair, si on ne demande rien à ChatGTP, à Copilot ou à Mistral, il ne se passe rien. Ceci à l'inverse de l'automatisation, qui fonctionne selon une programmation, ou de l'agentique qui, en fonction des paramètres que vous lui aurez préalablement donnés et des « connaissances » qu'elle aura acquises, pourra elle-même décider ce qu'elle doit faire ».

Si l'écriture des mails ou des courriers, la réalisation des comptes-rendus de réunion, des synthèses, la correction des fautes d'orthographe, ou la recherche d'informations font partie des utilisations professionnelles les plus courantes, l'IA générative permet d'aller beaucoup plus loin selon Jean-François Dubost, président du PAAP : « Il existe plusieurs niveaux d'abonnement, gratuit ou payant, à ces chatbots et certains permettent de faire des analyses financières très sophistiquées, allant jusqu'à générer des plans de perspectives et même de formaliser des propositions de reprise d'entreprises à un président de TC ». Une utilisation très professionnelle qui n'écarte pas une utilisation plus ludique en demandant à l'IA d'établir le circuit de ses prochaines vacances avec le

trajet, les étapes, les hôtels, les restaurants et une foule d'informations qu'il suffira de suivre.

Et c'est justement dans cette facilité, qui consiste à faire « bêtement » ce que dit l'IA, que le bât blesse pour les plus sceptiques. Ils se demandent ce qu'il va se passer dans 20 ou 50 ans, lorsque les nouvelles générations biberonnées à l'IA seront au pouvoir. Que va devenir l'être humain ? Qui fera travailler la machine ? Saurons-nous encore réfléchir ? N'est-on pas en train de jouer aux apprentis sorciers avec le risque que la machine prenne le pouvoir ? Les auteurs de science-fiction se sont déjà largement emparés de ce sujet et il faut reconnaître que, par le passé, ils ont bien souvent anticipé l'avenir !

Alors restons vigilants, continuons à faire fonctionner nos méninges comme c'est le cas pour la rédaction des articles du Pôles Actu garantis sans IA générative !



© Média Production

TEXTE : MARTINE DEBETTE

NUMER'IA

SENSIBILISATION RGPD

“

Stéphanie Sioën-Gallina,
avocate au barreau de Marseille :

« Les cybermenaces ont un
impact sur la RGPD »

”

C'est par un petit quizz que Stéphanie Sioën-Gallina, spécialisée en droit de la propriété intellectuelle, droit des nouvelles technologies, de l'information et de la communication, a commencé son intervention. L'occasion de vérifier les connaissances de son public sur le sujet, un peu barbare pour beaucoup d'entre nous, du règlement général sur la protection des données (RGPD). Elle a également rappelé les obligations des entreprises en cas de fuite de données personnelles. Alors que toutes les entreprises sont concernées par les cyberattaques, il ressort que les TPE/PME allouent moins de 2 000€ par an à la cybersécurité !

Pourquoi les données personnelles sont importantes ?

Parce qu'il s'agit d'un actif stratégique de la société. C'est une information qui permet d'identifier une personne, directement ou indirectement : nom, prénom, numéro de compte bancaire, etc. La violation de sécurité de données personnelles se caractérise par la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée de données à caractère personnel, transmises, conservées ou traitées.

Ces données personnelles intéressent les cybercriminels : pour usurper des identités, constituer et cibler des victimes potentielles, ouvrir des comptes bancaires pour du blanchiment d'argent, pour revendre des données dans le darknet, des forums clandestins, etc., dont les prix varient en fonction de la sensibilité, de la fraîcheur et du volume de ces données.

Les cybermenaces ont toujours un impact sur la RGPD

« Ransomware/rançongiciels, phishing, attaque via un sous-traitant, fuite massive de données, erreur humaine... Les attaques sont de plus en plus nombreuses et ça va continuer. L'IA amplifie encore les risques. D'où l'importance de faire très attention au choix de l'IA, à son utilisation et, surtout, de sensibiliser son personnel à la vigilance », insiste M^e Sioën-Gallina.



Bon à savoir :

En cas de violation (perte, perte d'intégrité ou de confidentialité) de données personnelles, accidentelle ou illicite, il est obligatoire d'en informer la CNIL au plus vite, et dans un délai de 72h maximum à compter de la connaissance de cette violation.

Quelques chiffres :

24

fuites de données par jour,
soit environ une toutes les heures.

8 613

violations de données personnelles notifiées
à la CNIL entre septembre 2024 et septembre 2025.

12 millions

de personnes concernées en 2025,
à comparer aux **8 millions** en 2024.

5 905

attaques extérieures recensées
en 2025 (**3 739** en 2024).

Pour en savoir plus :

M^e Stéphanie Sioën-Gallina
04 96 11 05 30 - contact@sioen.fr

TEXTE : MARTINE DEBETTE

NUMER'IA

URGENCE CYBER



“ **Antoine Hennuy, responsable Urgence Cyber région Sud :**
« Vous êtes tous une cible potentielle ! » ”

« Que vous ayez une toute petite entreprise ou un énorme groupe, vous êtes tous une cible potentielle. Et il faut connaître la menace ! ». C'est par ces mots qu'Antoine Hennuy a planté le décor de son intervention. Il a ensuite précisé : « Une fois que vous avez admis cela, vous commencez à prendre en compte les enjeux de la cybersécurité ». Autre point à prendre en compte : l'information numérique, le fichier word®, le fichier excel®, la base de données que vous utilisez via une plateforme SAS, font partie de la chaîne de valeur de votre entreprise »

La troisième économie mondiale

Dans le monde, la cybercriminalité représente un marché de quelque 10 500 milliards de dollars par an. En France, en 2024, elle était estimée à plus de 118 milliards d'euros. « C'est désormais la troisième économie mondiale, après les USA et la Chine. C'est plus rentable que le trafic de drogue et du sexe, les deux réunis. Autant dire qu'on ne se retrouve pas face à des gamins. Ce ne sont pas des bénévoles. Il n'y a rien de personnel. Ils ne vous connaissent même pas. Leur finalité est de vous prendre de l'argent », explique Antoine Hennuy.

Différentes études ont été concaténées pour obtenir une moyenne du coût d'une cyberattaque (arrêt de production, perte de clients, remontée du système d'information, temps de travail des prestataires, etc.) pour les entreprises selon leur taille : près de 60 000 € pour les TPE (très petites entreprises), autour des 466 000€ pour les PME (petites et moyennes entreprises), 13 millions d'euros pour les ETI (entreprises de taille intermédiaire) et autour de 135 millions d'euros pour les grands groupes. À cela s'ajoute le paiement de la rançon.

Des retombées négatives

Si aujourd'hui 50% des PME refusent d'utiliser des solutions de sécurité parce que ça coûte cher, se faire rançonner peut leur coûter encore plus cher. 40% des entreprises touchées par une cyberattaque sont des TPE et des PME et entre 50% et 60% des PME ferment leurs portes dans les dix jours. En effet, outre l'impact financier, l'entreprise « attaquée » doit faire face, le plus souvent, à d'autres problèmes, notamment de réputation : 47% ont des difficultés pour attirer de nouveaux clients.

À noter

En cas d'incident cyber, contacter au plus vite Urgence Cyber, région Sud, au 0 805 036 083, dont la mission est d'assurer un accompagnement gratuit auprès des entreprises et des collectivités de la région dans la gestion d'une crise d'origine cyber.

TEXTE : MARTINE DEBETTE



LA GARDEN PARTY ARRIVE !

La 22e édition de la Garden Party du PAAP se déroulera le 25 juin, à partir de 18h30, à la Maison des Entreprises. Au fil des ans, cette rencontre est devenue la marque de fabrique d'un pôle d'activités qui veut associer business et convivialité. Pôles Actu est allé à la rencontre de Philippe De Saintdo, responsable de la commission Club Entreprises, en charge de cette manifestation.

Quand et comment a débuté la Garden Party du pôle devenue depuis une tradition ?

L'origine de la Garden Party remonte à 2003. On parlait alors d'un pique-nique avec une paëlla ou un bœuf à la broche. Les premières années, il se déroulait à la Duranne et ensuite sur les terrains de l'EnsoSp. Le principe originel était de créer un réseau entre les entreprises locales, afin de favoriser les échanges informels, valoriser les partenaires et acteurs économiques du territoire, et renforcer le sentiment d'appartenance au PAAP. Dès l'origine, c'était un événement business basé sur la convivialité et l'échange.

Comment a-t-il évolué jusqu'à la version que l'on connaît aujourd'hui ?

En 2010, l'Association des Entreprises a pris ses quartiers dans les locaux actuels au 45, rue Frédéric Joliot. C'est à ce moment que la Garden a pris la forme d'une soirée sur le site de la Maison des Entreprises. Aujourd'hui, elle est devenue un événement majeur dans la vie du pôle d'activités. En 2022, après une interruption de deux ans, due aux restrictions sanitaires pendant la pandémie de covid, tout a repris avec encore plus de sens et plus d'envie. Se retrouver, partager, collaborer, jamais cela n'a été aussi essentiel.

Et qu'en est-il aujourd'hui ?

Aujourd'hui, la Garden Party du PAAP est bien plus qu'un événement. C'est un symbole de rencontre, d'énergie collective et d'ambition partagée. Ici, au cœur du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence, des milliers de femmes et d'hommes entreprennent, innovent et construisent chaque jour pour l'économie de demain. Une fois par an, ils se retrouvent, non pas pour échanger des cartes de visite, mais pour créer un vrai lien. La Garden Party a grandi avec le territoire, a accompagné son développement, ses mutations, ses réussites, et est devenue un rendez-vous attendu et un moment à part où le réseau prend vie. En 2024, le 20e anniversaire a marqué une étape forte. Vingt ans d'histoire, de connexion, d'opportunité, vingt ans à faire vivre un esprit unique. Et aujourd'hui, cette histoire continue car la Garden, ce n'est pas seulement un événement annuel, c'est le reflet d'un territoire qui avance, d'un réseau qui se soutient, une communauté qui se reconnaît.



TEXTE : MARTINE DEBETTE

FORMATION : LE CAMPUS BELMONT INAUGURE SA FILIÈRE OPTIQUE

Le 19 mars dernier, le Campus Belmont d'Aix-en-Provence a inauguré sa nouvelle filière optique qui, plus qu'un simple événement de rentrée, marque une nouvelle étape dans le développement du campus, implanté sur le Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence (PAAP) depuis 2017.

Cette nouvelle filière s'ajoute aux 45 formations, du CAP au BAC+5, déjà dispensées par le Groupe Belmont, et renforce son ancrage dans la formation en alternance et son positionnement sur les métiers de la santé visuelle. Ouverte en septembre 2025, elle vise à répondre à une demande croissante des entreprises régionales en professionnels qualifiés. Notamment en région Sud où les besoins de recrutement dans les métiers de l'optique restent élevés.

Le Groupe Belmont a donc fait le choix d'ouvrir une formation en alternance, pensée au plus près du terrain, avec un objectif affiché : former localement des profils opérationnels, capables d'intégrer rapidement les entreprises du territoire. Pour atteindre cet objectif, et proposer une pédagogie concrète et centrée sur la pratique et les réalités du métier, l'établissement s'est doté d'un plateau technique dédié à l'optique avec des équipements spécialisés, parmi lesquels des microscopes, des frontofocomètres, des cabines d'examen de la vue, etc.



© Groupe Belmont



© Groupe Belmont

Hervé Belmontet, directeur général Groupe Belmont - Ali Bouhassoun, directeur Campus Aix et Mougins - Vincent Belmontet, directeur adjoint Groupe Belmont.

Quelque 200 apprenants sur le campus du PAAP

Cette nouvelle filière s'inscrit dans la stratégie d'un campus qui accueille chaque année près de 200 apprenants répartis entre les pôles tertiaire, santé et sécurité. À Aix-en-Provence, l'optique vient ainsi renforcer l'offre santé, tout en s'appuyant sur l'alternance comme levier d'insertion professionnelle. Selon les informations communiquées lors de l'inauguration, une vingtaine de contrats d'apprentissage ont déjà été signés.

La volonté d'être au plus près des entreprises

« Au-delà de cette ouverture, le Campus Belmont entend affirmer son rôle d'acteur de proximité au service des besoins économiques locaux. Notre ambition est que le campus aixois soit un lieu de formation professionnalisante, connecté aux entreprises et aux évolutions du secteur de la santé visuelle », explique Ali Bouhassoun, directeur des Campus d'Aix-en-Provence (PAAP) et de Mougins (Sophia-Antipolis). Il ajoute : « Historiquement, le Groupe Belmont mise sur l'hyperproximité, en s'implantant au plus près des entreprises. Un avantage de mobilité pour les apprentis qui pourront travailler au sein d'une entreprise proche de leur centre de formation, tout en limitant les problèmes logistiques, de mobilité, ainsi que du coût du transport qui, depuis ces deux dernières années, sont devenus un vrai frein au développement de la formation ».



Campus Belmont Aix

100, rue Pierre Duhem
13290 Aix-en-Provence.
Tél. 04 42 24 49 49.

TEXTE : MARTINE DEBETTE



RENCONTRE AVEC LE PRÉFET

LES PROJETS STRUCTURANTS DU PAAP PRÉSENTÉS AU PRÉFET

« Je vous aime bien gras et bien dodus ! Plus vous prospérez, plus vous vous enrichissez, et mieux nous nous porterons collectivement ». C'est par ces mots pleins d'humour, adressés aux administrateurs du PAAP, que Jacques Witkowski, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et préfet des Bouches-du-Rhône a débuté ses propos lors de sa visite du 7 mai.

Accompagné de Mathieu Gatineau, sous-préfet d'Aix-en-Provence, et de Sophie Joissains, maire d'Aix-en-Provence et vice-présidente de la métropole, le préfet de région répondait à Jean-François Dubost, président de l'Association des Entreprises du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence, qui venait de lui présenter les grands projets structurants du PAAP.

Les grands projets du PAAP

À commencer par la Tech Valley, dont vous trouverez tous les détails page 42 à 46 du présent Pôles Actu, et Energy Valley, prévue sur une partie du site de Cerema, et destinée à créer un pôle d'excellence dans le domaine des énergies renouvelables. Sans oublier la construction d'une ferme solaire de 30 MW, sur le haut plateau de l'Arbois, qui, à échéance 2028, va permettre de subvenir

à la totalité des besoins du quartier de la Duranne et de flécher 15 MW vers les entreprises du PAAP. Elles pourront ainsi bénéficier d'une électricité verte par le biais d'une communauté d'énergie. Un projet réalisé avec la SEMEPA et SerenySun.

Les événements de l'Arena, une problématique d'ordre public

Abordant des sujets plus sensibles, Jean-François Dubost a indiqué « L'Arena est conçue pour accueillir 8 000 spectateurs avec seulement 1 000 places de parking. C'est notoirement insuffisant. Les accès routiers ne sont pas dimensionnés pour accueillir autant de monde, cela provoque des situations accidentogènes. C'est un véritable problème d'ordre public qui se pose collectivement à la commune, au département et à l'Etat ». Il a également abordé une autre préoccupation liée à l'Arena : « Les équipes d'Edeis, gestionnaire de l'Arena, doivent réserver, 18 mois à l'avance, des blocs de 50 à 80 chambres lors des grands événements. Réorganiser les accès à l'Arena et créer un nouvel hôtel est donc urgent. Peut-être peut-on traiter ces deux problématiques à travers un seul grand projet au pourtour de l'Arena ».

L'avis du préfet

Sans langue de bois, le préfet de région, qui, rappelons-le, a pris ses fonctions en novembre 2025, a répondu aux interrogations des administrateurs du PAAP.

Concernant l'Arena : « Le permis de construire n'aurait jamais dû être accordé sans l'adaptation des infrastructures routières ! Aujourd'hui, nous ne laisserions pas passer un tel équipement alors que les voies de communication ne sont pas adaptées. Cela fait partie des éléments de sécurité évidents, et également de confort pour les usagers du site. Maintenant, il faut regarder cela collectivement, avec le conseil départemental, puisque la route lui appartient, et avec d'autres cofinanceurs locaux ».

Devant les fortes inquiétudes des chefs d'entreprise, liées à une éventuelle augmentation du versement mobilité qui passerait de 2% à 3% de la masse salariale, soit une augmentation de 50%, il a tenu à rappeler les responsabilités de chacun : « Le versement mobilité payé par les entreprises dépend du Parlement, pas de l'Etat. Quand bien même les députés voteraient son augmentation, il ne rapporterait qu'en 2028 ».

S'agissant du projet hôtelier entraînant une révision du PLUi, il n'a pas laissé beaucoup d'espoir : « Vous vous attaquez à l'Everest en tongs, c'est très compliqué. L'Etat a un projet à quelques centaines de mètres (la prison de Luynes, ndlr), je crains qu'il ne soit pas très attractif pour votre projet ».

Le préfet sollicite l'aide du PAAP

Après la présentation des projets d'avenir à forte valeur ajoutée, le préfet a pris la balle au bond en faisant un peu de prospective : « Certaines études de l'INSEE démontrent que notre région va perdre des habitants

en raison du climat qui deviendra trop pénible. C'est plutôt la région Atlantique qui devrait en bénéficier. On y voit à peu près clair jusqu'en 2050. Au-delà, très objectivement, c'est trop compliqué ».

Il a ensuite sollicité l'aide des administrateurs sur un sujet très sensible, celui des besoins de main-d'œuvre à dix ans : « C'est un sujet que vous n'avez pas vraiment abordé, mais quels sont vos besoins futurs en main-d'œuvre, à la fois quantitatifs, mais surtout qualitatifs ? Et je ne parle pas que de formation initiale. Il faut que vous ayez en tête que, d'ici moins de dix ans, nous aurons un million d'élèves en moins scolarisés en France. Ce que vivent nos amis allemands, préparez-vous à le vivre en France dans dix ans. Les trentenaires d'aujourd'hui savent que leur parcours de vie ne sera pas monolithique sur le plan professionnel. Il faut qu'on s'empare collectivement du sujet et le PAAP est particulièrement intéressant parce que vous êtes très divers dans vos activités. Je serais très intéressé si vous pouviez enrichir les travaux que nous avons par ailleurs sur ce sujet ».

En guise de conclusion, nous reprendrons la vision du préfet sur le rôle des acteurs publics et privés qui, quoi qu'il en soit, se doivent de dialoguer pour le bien commun : « Le rôle de la puissance publique, qui n'est pas une entreprise, n'est pas de gagner de l'argent, mais d'en dépenser. Il faut sortir du débat avec, d'un côté, une puissance publique qui est irresponsable et qui fait n'importe quoi, et de l'autre, un système social vertueux. Les entreprises n'ont aucune vocation sociale, on ne vous le demande pas. Ce que l'on vous demande, c'est de gagner de l'argent, de vous développer pour avoir des emplois pérennes et alimenter la richesse globale. Quant au système politique du pays, il a une autre vocation. C'est de faire en sorte que le système fonctionne ».



lebus ^{PRO}

PAAP - Arbois

LA METROPOLE
Mobilité

VALIDEZ AVEC VOTRE
CARTE BANCAIRE OU TOUT
OBJET CONNECTÉ.



LAISSEZ-VOUS
TRANSPORTER



- ✓ **SIMPLE**
DE PORTE À PORTE
- ✓ **PRATIQUE**
EN DERNIÈRE MINUTE
- ✓ **SEREIN**
PAS DE SOUCIS
DE PARKING



RÉSERVEZ SUR L'APPLI



Disponible sur
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play



VOTRE PARTENAIRE SÉCURITÉ SUR LE
PÔLE D'ACTIVITÉS D'AIX-EN-PROVENCE
24h/24 & 7j/7



- SAPS est mandaté par l'association des entreprises du pôle d'Activité d'Aix-en-Provence.
- Nous assurons la surveillance du Pôle toutes les nuits, et 24h/24 les week ends et jours fériés.
- Nos agents de sécurité, en véhicules d'intervention, sont en communication constante avec une station de télésurveillance certifiée APSAD P5.
- **L'assurance pour nos clients d'un délai d'intervention très rapide en cas de déclenchement d'alarme.**

Contactez-nous pour une étude de sécurisation globale
et personnalisée de vos locaux.

04 42 34 04 04
www.saps13.fr

Article L.812-9 du Code de la Sécurité Interne - CS - : autorisation administrative d'exercice (Surveillance Électronique - Surveillance Gardiennage) délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité
N° AUT-015-1021-05-30-2022014-0301 - Article L.812-14 du Code de la Sécurité Interne - CS - : l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

TEXTE : MARTINE DEBETTE

CHANGEMENTS POLITIQUES

Le début de l'année a été marqué par les élections municipales et son corollaire, la désignation des nouveaux élus à la métropole Aix-Marseille-Provence. Des élections qui ont logiquement apporté quelques changements d'interlocuteurs pour les entreprises. Nous reprenons ci-dessous la liste des élus susceptibles d'être en contact avec les entreprises dans le cadre de leur délégation.



VILLE D'AIX-EN-PROVENCE



Sophie Joissains : Maire.

Eric Chevalier : 1^{er} adjoint délégué au suivi des grands projets et président de la SEMEPA.

Dominique Augey : 2^e adjointe déléguée aux finances et aux marchés publics.

Patrick Ardizzoni : 5^e adjoint délégué à l'économie et aux relations avec les entreprises.

Julie Davico-Pahin : 8^e adjointe déléguée au développement durable, transition énergétique et innovation.

Jean-Christophe Grossi : 13^e adjoint délégué aux commerces et à l'artisanat.

Olivier Nasles : 15^e adjoint délégué à l'urbanisme.

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

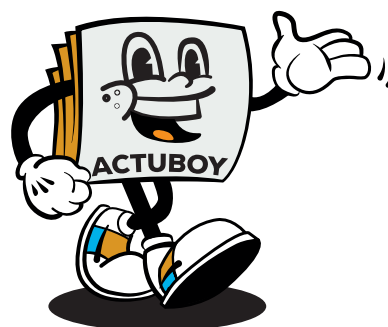


Nicolas Isnard : Président.

Gaby Charroux : 3^e Vice-président délégué à l'Industrie, à la réindustrialisation, aux industries créatives.

Pascal Montécot : 7^e Vice-président délégué à l'aménagement, l'urbanisme, le SCOT, la planification, les marchés publics au sens du code de la commande publique.

Jean-Pascal Gournès : 18^e Vice-président au développement économique, aux relations aux entreprises et au monde économique, à l'artisanat, au commerce.



TEXTE : MARTINE DEBETTE



TECH VALLEY :

© Média Production

UNE AMBITION, UNE VISION, UN PROJET

Le 29 avril dernier, les projets de création, sur des terrains situés dans l'enceinte de l'aérodrome des Milles, d'une Tech Valley et d'une cité de la défense et du spatial ont fait l'objet d'une présentation devant un parterre d'acteurs économiques et politiques de la région.

Un double projet initié en 2025 par Jean-François Dubost, actuel président de l'Association des Entreprises du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence et qui, à cette époque, était administrateur du pôle et adjoint délégué à l'économie de la ville d'Aix. Un projet né d'une vision en même temps qu'il correspond à une opportunité foncière unique. « Quand il y a eu changement de délégation de service public pour l'aérodrome d'Aix les Milles, le dossier contenait une mise en valeur de nouveaux espaces économiques. Nous sommes alors partis sur une idée d'électronique valley et nous avons réussi, ville d'Aix et PAAP, à convaincre le ministre de l'Industrie de l'époque, Roland Lescure, de classer 22 hectares en tant que « site clé en main labellisé France 2030 ». Nous sommes toujours à la manœuvre pour tenter d'obtenir un classement plus stratégique en tant que projet d'intérêt national à vocation économique », a indiqué Jean-François Dubost avant de laisser les différents acteurs présenter ce projet.

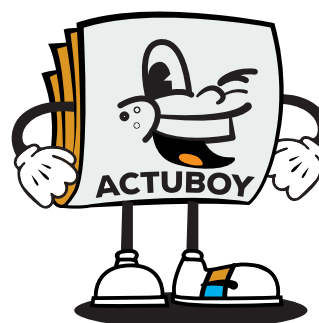
Le pôle Safe mandaté pour l'étude

Afin de vérifier la pertinence et la faisabilité de l'idée, le PAAP, en partenariat avec plusieurs entreprises installées sur son territoire, a mandaté une étude exploratoire auprès du pôle de compétitivité SAFE, qui œuvre dans le domaine de la sécurité, de l'aéronautique, du spatial, et de la défense. Etude qui portait sur l'implantation d'un pôle d'activités centré sur des sociétés œuvrant dans le domaine de la défense, de la cybersécurité, de l'aéronautique et de l'aérospatial.

Une quinzaine d'hectares (hors zone sanctuarisée destinée à la protection de la vie animale), incluse dans la zone exploitée par Edeis, ainsi que trois hectares comprenant le bâtiment d'état-major de l'ancienne base aérienne 114, étaient concernés. Avec une croissance forte de l'aéronautique (+8% par an), du numérique (+8%), de l'électronique (+4%), et un secteur spatial contrasté selon que vous êtes fabricant de satellites (en baisse) ou développeur d'applications à base de données spatiales (en croissance), la tendance de la filière est au développement. Ce que confirme Jérôme Perrin, directeur général du pôle de compétitivité national Safe : « On ne le dit pas assez, mais la première filière industrielle de la région est l'aéronautique, avec une concentration forte sur les Bouches-du-Rhône. Donc

c'est faisable. La capacité d'accueil du site est de 40 000 à 50 000 m² de locaux soit 2 000 à 2 500 emplois ». Une étude qui précise néanmoins deux axes de vigilance. En premier lieu l'absence, à ce jour, d'un engagement ferme d'une ou plusieurs entreprises pour s'implanter sur le site et les projets de deux zones d'activités situées dans l'emprise de l'aéroport de Marseille. « On peut trouver une articulation intelligente au bénéfice des deux zones d'activités », a indiqué Jérôme Perrin.

Sabine Monties, directrice des investissements Edeis Concessions aéroports et ports, reprend la balle au bond en détaillant le projet Tech Valley et en présentant un calendrier « sécurisé et maîtrisé ». Sur la zone Ouest, zone déléguée à Edeis, onze lots, dont quatre en contact piste, sont envisagés. Hangars et bâtiments tertiaires, neufs ou réhabilités, représentant près de 30 000 m² de surface de planchers, sont en étude. Le permis d'aménager devrait être déposé à la fin du premier semestre 2026 et nécessitera environ un an d'instruction. Si tout va bien, certains travaux pourraient débuter mi 2027 avec une livraison des premiers bâtiments fin 2028. « Edeis prendra en charge l'aménagement des espaces et chaque pourvoyeur de lots prendra en charge ses travaux. En bord de piste, on retrouvera des sociétés de construction d'équipements légers (drones, hélicoptères), et hors contact piste, de l'activité tertiaire d'accompagnement telle que de l'IA ou des équipements embarqués en appui de l'aéronautique et du spatial », précise Sabine Monties. Sans oublier le côté environnement puisque Edeis promet plus de 44 000 m² d'espaces verts, soit +17%.



Partenariat entre public et privé, clef de voûte de Tech Valley

À l'image de la complémentarité affichée par les acteurs publics et privés dans l'émergence de ce projet, la parcelle de terrain sur laquelle sont implantés les anciens locaux de l'état-major, sera prise en charge par la SEMEPA, bras armé de la ville pour mener à bien ses grands projets d'équipement, d'aménagement urbain et de développement. Eric Chevalier, président de la SEMEPA et 1^{er} adjoint au maire d'Aix-en-Provence, présente les grandes lignes du programme : « La feuille de route confiée par Sophie Joissains, maire d'Aix-en-Provence, est d'accompagner l'émergence d'une Tech Valley aixoise, dotée d'une cité de la défense et du spatial correspondant aux exigences géostratégiques du moment et au formidable écosystème dont dispose déjà notre territoire autour de l'ex BA114. Nous allons acquérir les terrains auprès de l'Etat et nous avons déposé l'avant-projet. La cité de la défense et du spatial comprendra 12 000m² de bureaux, d'ateliers laboratoires, d'espaces de services et de formation. Nous devons être réactifs dans les études et dans la mobilisation financière, la priorité étant donnée à l'intérêt national et général ».

Un partenariat privé/public repris et confirmé par Sophie Joissains : « L'idée est venue de Jean-François Dubost et je le remercie. Nous ne sommes plus dans une partition aussi brutale qu'auparavant, entre public et privé. Ce partenariat sera très florissant. Nous devons avancer tous ensemble dans le même sens ». Faisant référence aux conflits qui éclatent un peu partout dans le monde et à la fragilité actuelle de la France, elle a souligné : « C'est en s'ouvrant que nous parviendrons à retrouver un pays en pleine santé financière. La France doit être au plus haut niveau et je compte sur le pôle Safe et sur vous (le monde économique, ndlr.) pour que nous puissions demain retrouver une place qui aujourd'hui nous est disputée. Il nous faut avancer sur la transition énergétique, sur les modèles décarbonés, ainsi que sur notre défense et le spatial ».



TECH VALLEY ÉCOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

© Média Production

SE PRÉPARER POUR ÊTRE DISSUASIF ET ÉVITER LA GUERRE !

« On ne doit pas se préparer pour la guerre, mais pour éviter la guerre ». C'est le message qu'a fait passer le colonel Guillaume Michel, directeur de cabinet du général commandant l'école de l'air et de l'espace de Salon-de-Provence.

Pour appuyer son analyse, il a mis en exergue les enjeux géopolitiques, tant à l'échelle internationale que nationale, tout en insistant sur un environnement géostratégique en mutation profonde : « L'instabilité du monde actuel en est une illustration manifeste. Et cette transformation s'opère à un rythme extrêmement rapide et sans précédent. Désormais, les rivalités sont assumées et décomplexées, et les rapports de force et les multiples formes de confrontation prennent le pas sur le droit international et l'ordre établi. La conflictualité est devenue globale, protéiforme et permanente. Elle se déploie aussi bien dans l'espace, les fonds marins et le cyberspace que dans les

domaines informationnels, cognitifs et économiques. Les institutions internationales, telles que l'ONU ou les alliances comme l'OTAN, apparaissent aujourd'hui plus fragilisées que jamais ».

Il a également souligné : « L'imprévisibilité des États-Unis, le grand allié sur qui on se demande si on pourra compter demain, la permanence du terrorisme ou encore l'émergence des proto-États, ces GAFAM qui ont une capacité financière qui dépasse celle de nombreux États européens ».

Souveraineté nationale et préparation opérationnelle

Face à ce constat, que faire ? Quelles réponses apporter ? Pour le colonel Guillaume Michel : « Il est indispensable d'aborder ces enjeux avec lucidité. Nous ne pouvons plus compter uniquement sur nos

INNOVER POUR PROGRESSER !

L'innovation, c'est un point sur lequel Pascal Kuhn, président UIMM Alpes Méditerranée et directeur du site de Marignane d'Airbus Helicopters, a insisté : « C'est grâce à l'innovation que nous pourrions progresser. Ce qui serait contre-productif, c'est la compétition entre les territoires. Si j'étais monsieur Dubost, je miserais à fond pour des activités très complémentaires autour de l'innovation. Une école d'ingénieurs avec des centres d'ingénierie qui pourraient employer ces ingénieurs formés sur place, par exemple. Cependant, notre principale faiblesse est que nous sommes trop chers, même plus que les Allemands. Nous avons vraiment fait très fort ! Lorsque je lis dans les journaux qu'on envisage d'augmenter le versement mobilité, je peux vous dire que ça inquiète beaucoup les industriels qui se disent : on est déjà trop cher ! ». Des propos qui, on s'en doute, ont été très applaudis.

alliances pour pallier les compétences que nous avons perdues ou décidé de perdre. Ces alliances demeurent essentielles, mais elles doivent être envisagées comme des multiplicateurs de puissance, de force »

Selon lui, l'enjeu majeur, « primordial pour éviter de subir les événements », réside dans la souveraineté nationale. Ce qui implique de renforcer, consolider et diversifier notre base industrielle et technologique de défense, afin de garantir que, le moment venu, les forces opérationnelles disposeront des moyens nécessaires, qu'il s'agisse d'équipements à faible coût ou de technologies à forte valeur ajoutée. L'objectif est double : dissuader tout compétiteur ou adversaire potentiel et permettre une action plus sereine et plus efficace sur le terrain. « Plus nous afficherons notre détermination et un niveau fort de crédibilité, plus nous serons résilients face à une tentative de déstabilisation », a affirmé le colonel.



© Média Production



© Média Production



© Média Production

TECH VALLEY JEAN-FRANÇOIS DUBOST

Après la présentation de la Tech Valley, à laquelle ont participé des représentants de la société publique et privée, le PAAP a accueilli, au sein de la maison des entreprises, Jacques Witkowski, préfet de Région et préfet des Bouches-du-Rhône (voir pages 38 et 39). Quel est le ressenti de Jean-François Dubost, président du PAAP, après ces deux événements ?

Après le lancement officiel du projet Tech Valley et la réception des représentants de l'Etat, quel bilan tirez-vous de ces rencontres ?

Je constate avec plaisir que les acteurs publics et privés sont prêts à travailler ensemble sur la création de cette Tech Valley. Afin d'aboutir à un succès, les grands projets structurants doivent être établis en concertation, et même en co-construction, entre les acteurs publics et les collectifs entrepreneuriaux. Le Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence a initié cette démarche, que j'appellerai d'intelligence collective, et continuera à l'animer.

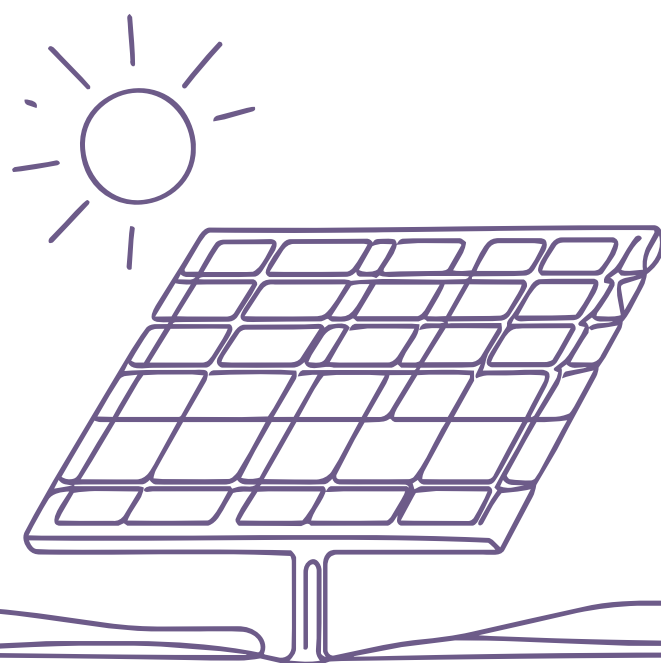
Quel est l'objectif de cette intelligence collective ?

C'est simple, elle doit se mettre au service de la collectivité ! La valeur ajoutée produite par les forces économiques permet aux collectivités d'avoir les moyens de mettre en place leur politique culturelle, sociale, sportive, ou encore environnementale. Pour faire simple, cette intelligence collective va au-delà de l'impact politique. Comme l'a indiqué le préfet de Région et des Bouches-du-Rhône, le rôle de l'entreprise est de redistribuer de la richesse. Mais, pour en distribuer, il faut qu'elle puisse en créer. C'est ce qu'on demande au monde économique.

“ Jean-François Dubost : « Les grands projets structurants doivent être établis en concertation, et même en co-construction, entre les acteurs publics et les collectifs entrepreneuriaux ».

Est-ce que vous envisagez de la déployer sur d'autres sujets ?

C'est déjà le cas puisque nous travaillons sur le projet d'Energy Valley, sur le site du Cerema, ainsi que sur la création d'une ferme solaire sur le plateau de l'Arbois. Très récemment, nous avons rencontré les dirigeants de la foncière allemande Patrizia qui est propriétaire, sur le PAAP, de 17 hectares consacrés principalement à de la logistique. Certains baux étant amenés à évoluer dans les prochaines années, nous leur avons demandé s'ils souhaitaient poursuivre dans la logistique, qui est bien évidemment nécessaire, ou s'ils envisageaient de profiter des grandes mutations à venir sur le PAAP pour réfléchir à d'autres perspectives. Le terme est certes plus long, mais la réflexion doit se faire dès à présent et, là aussi, elle doit se faire en bonne intelligence entre acteurs publics et monde économique.





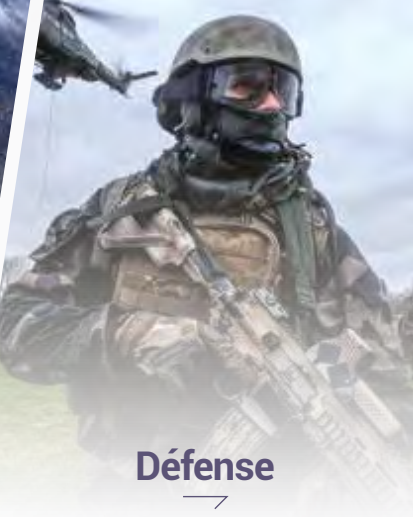
Sécurité



Aéronautique



Spatial



Défense

SAFE

De la Terre des Hommes jusqu'aux étoiles

Au service de **l'innovation et de la compétitivité.**
Un réseau de **plus de 400 adhérents.**

communication@safeccluster.com

www.safeccluster.com [in @Pôle SAFE](#)

Le Pôle SAFE vous donne rendez-vous

AÉRO SUD

CONFÉRENCES - EXPOSITIONS - RENCONTRES D'AFFAIRES

Le rendez-vous business de l'aéronautique,
la défense et la sécurité en Région Sud



2026
17 SEPTEMBRE

AÉRODROME AIX-LES MILLES

Vous voulez exposer vos solutions ?
communication@safeccluster.com

www.aerosud.fr





06.13.88.83.53



PILATES MAT
YOGA
STRETCHING
REFORMER



485 Rue Marcellin Berthelot
Mercure C
13290 Aix-en-Provence

Raphael Federici



VISITEZ SON ATELIER - COURS MIRABEAU
AIX EN PROVENCE



TEXTE : MARTINE DEBETTE

VÉHICULE ÉLECTRIQUE, EST-CE VRAIMENT L'HEURE DE FRANCHIR LE CAP ?

Avec un gazole qui frôle les 2,23 € le litre et une essence sans plomb dépassant les 2 €, la question du passage au véhicule électrique s'impose plus que jamais. L'Automobile Club d'Aix-en-Provence (ACA) propose un tour d'horizon des arguments et des mises en garde.

La flambée des prix à la pompe que nous traversons depuis le printemps 2026 n'est pas une simple variation conjoncturelle. Elle touche les automobilistes du Pays d'Aix de plein fouet, dans des territoires où la voiture reste souvent l'unique moyen, ou tout au moins le plus facile, pour relier domicile, zones d'activités et services. Dans ce contexte, le véhicule électrique s'est invité dans bien des conversations — et pour cause.

Ce que l'électrique change vraiment

Le premier argument est financier, et il est imparable. Un automobiliste qui parcourt 15 000 km par an en véhicule thermique dépense aujourd'hui entre 1 800 et 2 200 € de carburant. En électrique, la même distance revient à environ 300 à 400 € en recharge à domicile. Sur cinq ans, l'économie peut dépasser 8 000 € — de quoi amortir largement le surcoût à l'achat.

À cela s'ajoute un entretien considérablement allégé. Pas de vidange, pas de distribution, pas d'embrayage : les véhicules électriques nécessitent statistiquement deux fois moins de passages en atelier. Les plaquettes de frein s'usent même moins vite, grâce au freinage régénératif qui récupère de l'énergie à chaque décélération.

Sur le plan environnemental, le bilan est également favorable. En France, où la production d'électricité repose largement sur le nucléaire, rouler à l'électrique génère bien moins d'émissions de CO² qu'un moteur à combustion, même en intégrant la fabrication de la batterie. Et pour ceux qui ont pu installer des panneaux solaires, l'ensoleillement provençal transforme le toit de la maison en carburant gratuit.

Les points de vigilance à ne pas ignorer

Pour autant, la transition ne s'improvise pas. Le prix d'achat reste le principal frein. Même avec le bonus écologique, jusqu'à 7 000 € selon les revenus, un véhicule électrique neuf dépasse souvent les 25 000 €. Le marché de l'occasion progresse mais reste étroit. Le retour sur investissement s'envisage sur plusieurs années, et tous les budgets ne le permettent pas.



© ACA

L'autonomie est un autre sujet concret. Si les modèles récents tiennent 400 à 600 km en conditions réelles, la recharge sur long trajet demande de la planification. Sur les axes estivaux vers les Alpes ou la côte, une pause de 30 à 45 minutes à une borne rapide est à prévoir, ce qui change les habitudes de voyage. Rien d'insurmontable, mais rien à négliger non plus.

La question de la recharge à domicile mérite également attention. Pour les propriétaires ayant une place de stationnement privative, l'installation d'une borne reste abordable (autour de 1 000 à 1 500 €). En revanche, pour les locataires ou les résidents de copropriétés sans équipement, la situation est plus complexe, même si la loi oblige désormais les syndicats à faciliter ces installations.

Enfin, le vieillissement de la batterie reste une interrogation légitime. Les garanties constructeurs couvrent généralement 8 ans ou 160 000 km, mais le remplacement d'une batterie en fin de vie représente encore un coût significatif. La filière de recyclage et de reconditionnement monte en puissance, sans être encore tout à fait mature.

En résumé

Le passage à l'électrique est une décision rationnelle pour beaucoup d'actifs du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence. En particulier pour ceux qui réalisent des trajets quotidiens prévisibles et qui ont la possibilité de recharger chez eux et/ou sur leur lieu de travail. Cela représente une belle opportunité de s'affranchir de la volatilité des prix pétroliers. La crise actuelle accélère cette logique sans pour autant la rendre universelle.

Ce que cette période confirme, c'est que la dépendance au pétrole est une vulnérabilité durable. L'électrique n'est pas la réponse à tout, mais c'est aujourd'hui l'une des plus sérieuses.



CONTACT

04 42 23 33 73.

autoclubaix.com



25 JUIN 2026

À 18H30

La Garden Party du PAAP !

Lieu : Maison des Entreprises,
45, rue Frédéric Joliot
13290 Aix-en-Provence

15 SEPTEMBRE 2026

DE 10H30 À 16H

MobiGreen

Lieu : Maison des Entreprises,
45, rue Frédéric Joliot
13290 Aix-en-Provence

22 SEPTEMBRE 2026

À 18H

Visite de l'entreprise EVA

Lieu : 1140, rue André Ampère,
Actimart
13290 Aix-en-Provence

13 OCTOBRE 2026

À 17H45

Reprendre & Transmettre

Lieu : Maison des Entreprises,
45, rue Frédéric Joliot
13290 Aix-en-Provence

19 NOVEMBRE

À 8H30

Le petit déjeuner d'accueil des nouvelles entreprises

Lieu : Maison des Entreprises,
45, rue Frédéric Joliot
13290 Aix-en-Provence



SUR LE PÔLE ?

ARRIVÉES

AIRDATECH

415, rue Claude Nicolas Ledoux – Eiffel Park A
06 23 49 69 23

Plateforme régionale de conseils et de prêts en compensation techniques et numériques à destination des personnes en situation de handicap.

BAYARD AVOCAT

320, rue Emilien Gautier - Espace Lumina B
06 76 26 76 08

Cabinet d'Avocats

FICOREC ADVISORY

320, rue Emilien Gautier – Espace Lumina B
04 42 50 01 00

Cabinet comptable

GROUPE EROS SECURITE

1040, rue Jean Perrin
04 65 07 05 83

Sécurité - Surveillance et protection - Formation

GROUPE LANG & ASSOCIES

Parc du Golf 7
04 75 80 18 09

Expert en sinistres - Évaluation des risques et dommages

HQ - IWG FRANCE SARL

655, rue René Descartes
0805 54 38 31

Centre d'Affaires – location bureaux et salle de réunion

HEXANA

135, rue Emilien Gautier
04 58 28 01 47

Système nucléaire modulaire et flexible de 4e génération

HYGIENE MODERNE

485, rue Marcellin Berthelot
04 91 37 39 40

Distribution de produits d'hygiène et tenues de travail personnalisées

M AUTO 13

95, rue Louis Armand
06 17 86 76 67

Vendeur de voitures

PERSUADERS RH

290, rue Pierre Duhem
01 40 68 04 00

Cabinet de recrutement

RESTAURANT POKAWA

1175, rue Guillaume du Vair
04 65 07 65 69

Restauration rapide sur place ou Livraison

RESTAURANT LA PETITE TABLE

565, rue Marcellin Berthelot -Mercure A
06 50 00 18 59

Restauration rapide sur place ou Livraison

RETRAITEXPERTISE

1140, rue André Ampère – Actimart
04 91 67 59 16

Conseils stratégiques pour la retraite

OCARGO FOOD COURT

610, rue Georges Claude
04 42 52 36 65

Restaurant - Événements – Tous publics

PER

235, rue Léon Foucault
04 42 52 22 19

Système de sécurité électronique-détection intrusion - vidéosurveillance

PROVENCE ELEC BATIMENT

Tech'Indus - 645, rue Mayor de Montricher
04 86 91 48 66

Installation électrique

RUTILE BIKE

20, rue Georges Claude
04 89 41 70 70

Distributeur de vélos électriques reconditionnés

TIVOLI NOTAIRES

Rue du Vallon de la Vierge
04 65 40 06 62

Notaires

WERIZ

1165, rue JRGG de la Lauzière
07 82 81 16 81

Agence Immobilière

FUSIONS

CD SUD ▶ Sonepar Climate

HOTEL DE L'ARBOIS ▶ Hôtel Mercure Aix Duranne

TIL TECHNOLOGIES ▶ HIRSCH

DÉPARTS

A PRINT

ALTAIX

ARMAND TRAITEUR

LA COMPAGNIE DE PROVENCE

RESTAURANT LEO LE COMPTOIR

SUPERSONIC

DÉMÉNAGEMENTS

ASAP BATIMENT ▶ 1070, RUE DU LIEUTENANT PARAYRE

DENTAIXEL ▶ ACTIMART UIB

GRAFTYS ▶ EIFFEL PARK C

HYDRALIANS ▶ 130, RUE CLAUDE NICOLAS LEDOUX

IRISLEX ▶ ACTIMART UIB

LM5P ▶ EIFFEL PARK C





**Cybersécurité,
Infogérance,
Innovation.**



À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS



825 Rue André Ampère,
Pôle d'activités d'Aix,
13290 Aix-en-Provence

POUR PLUS D'INFO



Nos solutions intelligentes pour entreprises exigeantes :

- **Cybersécurité proactive**
On surveille, on protège, on agit. Vos données sont entre de bonnes mains.
- **Cloud & Mobilité**
Travaillez où vous voulez, comme vous voulez. Sécurisé, fluide, sans compromis.
- **Infogérance personnalisée**
Fini les pannes surprises : on anticipe, on optimise, on gère tout pour vous.
- **Sauvegarde & récupération**
En cas de coup dur, vos fichiers sont là. Disponibles, intacts, protégés.
- **Formations & bonnes pratiques**
Sensibilisez vos équipes aux bons réflexes cybersécurité.



04 42 24 40 08



Semi@semi-informatique.com



L'immobilier comme moteur, le foncier comme horizon.

Cs Invest – Gestion de patrimoine immobilier
230A rue Frédéric Joliot – 13290 Aix en Provence